

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

**DÉLIBÉRATION n° 2012/01/17-04**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 17 janvier 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** la Directive européenne 2004/18/CE du 31 mars 2004 modifiée relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** le Décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 modifié portant code des marchés publics,

**DÉCIDE :**

**OBJET : POLITIQUE D'ACHAT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX MARSEILLE**  
**« FOURNITURES ET SERVICES CODE DES MARCHÉS PUBLICS (CMP) »**

Le conseil d'administration approuve la procédure « fournitures et services CMP » de la politique d'achat de l'Université d'Aix-Marseille, détaillée dans le document annexé à la présente délibération.

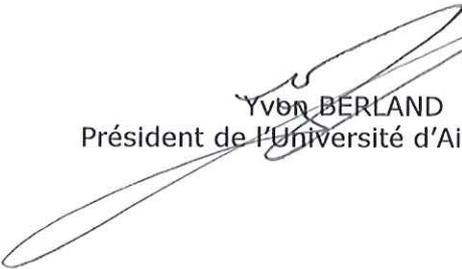
**Cette délibération est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.**

Membres en exercice : 29

Quorum : 15

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 17 janvier 2012

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille



## POLITIQUE D'ACHAT DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE FOURNITURES ET SERVICES

### Références :

- Directive européenne 2004/18/CE du 31 mars 2004 modifiée relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services
- Décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 modifié portant code des marchés publics

### I Champ d'application du code des marchés publics dans les dépenses de l'université

Sont soumis au code des marchés publics tous les contrats conclus à titre onéreux passés par l'université avec des personnes publiques ou privées, pour répondre à ses **besoins en matière de de fournitures ou de services dans le cadre de l'exécution de ses missions pour assurer son fonctionnement général.**

Ces contrats constituent des marchés publics et sont des contrats administratifs quel qu'en soit le montant.

Afin d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics, les **principes à observer** dans la passation des marchés publics sont dans tous les cas, y compris pour les petits achats :

- **la liberté d'accès à la commande publique**
- **l'égalité de traitement des candidats**
- **la transparence des procédures**

Ces principes de base doivent être pris en compte par chaque acheteur de l'université dans sa pratique quotidienne de la commande publique. En découlent les obligations réglementaires et déontologiques qu'il doit appliquer.

### **NB : Font l'objet d'une politique d'achat distincte :**

- Les achats des unités de recherche soumis à l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005
- Les prestations de travaux soumises au code des marchés publics

### II La nomenclature des dépenses

L'université Aix-Marseille applique dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 dans la gestion administrative et financière de toutes ses dépenses le **référentiel des achats inter EPST.**

Le calcul des montants des besoins d'achats à comparer aux seuils et permettant de déterminer les procédures d'achat s'effectue au niveau des « familles » codifiées en 4 caractères commençant par une lettre.

#### **Exemple : Achats de fournitures de bureau.**

**Les achats relatifs aux fournitures de bureau sont inscrits dans le thème général de la nomenclature Approvisionnements généraux (A)**

Ce thème est ensuite classé dans un domaine : Bureau (A1)

Puis dans un sous domaine (A1.00) : **Fournitures, consommables et petits équipements de bureau**

Enfin la computation des seuils se fera au niveau du code famille A1.01 **Fournitures, consommables (hors papier), petit équipement et accessoires de bureau (agrafeuses, trieurs,...)**

Extrait du référentiel :

Thème : A	APPROVISIONNEMENTS GENERAUX
Domaine : A1	BUREAU
Sous-domaine A1.00	FOURNITURES, CONSOMMABLES ET PETITS EQUIPEMENTS DE BUREAU
Code famille A1.01	Fournitures, consommables (hors papier), petit équipement et accessoires de bureau (agrafeuses, trieurs,...)
	<ul style="list-style-type: none"><li>- lampes de bureau</li><li>- encre de bureau et dessin</li><li>- rubans adhésifs sur support plastiques</li><li>- articles scolaires et de bureau en matières plastiques</li><li>- articles divers en matières plastiques : statuettes et articles d'ornement en matières plastiques</li><li>- garnitures pour meubles</li><li>- stylos et crayons à bille</li><li>- patères et porte-manteaux</li><li>- stylos à plume</li><li>- assortiments d'articles pour écriture et parties</li><li>- crayons</li><li>- porte-clés</li><li>- instruments de bureau divers</li><li>- fournitures métalliques de bureau (agrafes, trombones, punaises,...)</li><li>- articles d'ornement métalliques</li><li>- articles de maroquinerie pour bureau</li><li>- transparents</li><li>- pochettes plastiques</li></ul>

### III Les niveaux d'appréciation des seuils (NAS) pour l'application du code des marchés publics en fournitures et services

Seul un niveau d'appréciation des seuils (NAS) existe dans l'université pour la détermination des procédures de mise en concurrence des achats de fournitures et services sous le régime du code des marchés publics.

NB - Les achats pourront donner lieu, lors de l'élaboration des procédures à des allotissements notamment géographiques au niveau des campus, intégrant ainsi un niveau de gestion administrative (et non un niveau d'appréciation des seuils). Ainsi, les marchés correspondants seront passés selon des procédures déterminées par le montant global des prestations de l'ensemble de l'établissement, (le plus souvent en appels d'offres).

Pour exemple, il s'agit des marchés de nettoyage des locaux, prestations de traiteurs, entretiens des espaces verts, maintenance de diverses installations techniques, etc...

### IV Les délégations de signature du président (représentant du pouvoir adjudicateur).

Le président de l'université est le seul représentant légal du pouvoir adjudicateur (RLPA).

**Cependant en application de l'article L 712-2 du Code de l'Education, le Président peut déléguer sa signature. Les accords-cadres, les marchés, ainsi que toutes les décisions relatives à leur exécution sont signés selon les modalités fixées dans l'annexe A**

## V Notion d'unité fonctionnelle

La qualification d'«unité fonctionnelle» est réservée à un ensemble cohérent d'achats de fournitures et/ou de services susceptibles d'être détachés des achats réguliers relevant d'un niveau d'appréciation des seuils.

Seul le président de l'université peut reconnaître qu'un achat ou un ensemble d'achat contribuant au même objectif constitue un élément fonctionnellement et juridiquement séparable des autres achats de même nature. Il en est de même du niveau d'appréciation du seuil. La mise en concurrence sera alors traitée isolément.

La décision de qualification d'unité fonctionnelle est prise par le Président de l'Université sur motivation écrite adressée par le responsable de l'achat, en application du formulaire présenté en [annexe 2](#).

## VI Mode de passation des marchés de fournitures et les services

*(annexe 3 Synthèse des seuils et procédures)*

**1 Les marchés relevant d'un code famille d'un montant inférieur à 15 000 € HT, (montant annuel par code/famille/NAS ou montant de l'unité fonctionnelle, peuvent être passés sans formalité.**

Pour tout achat simple, le contrat est constitué du bon de commande « SIFAC », et, le cas échéant, du devis ou de l'offre du fournisseur retenue acceptée. L'achat est contractualisé quand le représentant légal du pouvoir adjudicateur ou son représentant notifie le bon de commande signé au fournisseur.

Il est, dans ce cas, conseillé de joindre les conditions générales d'achats de l'université d'Aix Marseille présentées en [annexe C](#).

**2 Entre 15 000 et 129 999 € HT (soit en dessous du seuil de formalisme fixé par les textes en vigueur<sup>1</sup>), montant annuel par code/famille/NAS ou montant de l'unité fonctionnelle, les services acheteurs passeront une procédure adaptée (article 28 du CMP) qui sera conduite par les responsables d'antennes du SMP sur les campus ou au niveau central.**

- Publicité des marchés de fournitures et services en procédure adaptée

De 15 000 € HT à 89 999 € HT, la publicité de l'achat doit être faite en bonne et due forme sur un ou plusieurs supports adaptés – site web (profil acheteur de l'Université, BOAMP/MAPA recommandé) et/ou journaux ou revues d'annonces légales ou professionnelles -, la traçabilité de l'achat doit être assurée : réception formelle des offres, enregistrement et analyse des propositions selon les critères annoncés dans la publicité ou le règlement de consultation mis à la disposition des entreprises candidates.

Les avis de marchés en procédure adaptée d'un montant compris entre 90 000 € HT et 129 999 € HT (soit en dessous du seuil de formalisme fixé par les textes en vigueur) doivent être obligatoirement publiés sur le profil acheteur de l'Université, au BOAMP (Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics) ou un journal d'annonces légales.

En outre, la commission des marchés de campus ([annexe B](#)) se prononce pour avis sur le classement et le choix du titulaire.

Pour tous les achats effectués en procédure adaptée, l'établissement d'un formulaire d'accompagnement du choix transmis pour visa préalable à l'antenne ou au service marché de campus est obligatoire. ([annexe 4](#)).

- Négociation -Choix de l'attributaire en procédure adaptée

La négociation est possible dans le cadre de certaines procédures. Elle peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix, la qualité, les délais, la quantité (vérification de la quantité nécessaire...). La négociation doit se faire par écrit de manière à assurer transparence, égalité et traçabilité. Le contenu de la négociation est conservé dans le dossier de procédure.

**3 A partir de 130 000 euros HT d'achats annuel par code famille et NAS (soit à partir du seuil de formalisme fixé par les textes en vigueur), ou par unité fonctionnelle, les marchés ou accords-**

**cadres de fournitures et de service seront attribués à des fournisseurs sélectionnés sur appels d'offres, marchés négociés, dialogue compétitif sur des procédures assurées par le service des marchés publics de l'université dans les conditions définies par le code des marchés publics.**

Chaque marché passé en procédure formalisée sera attribué et signé par le président, ou son représentant par délégation, après avis de la commission des marchés (*annexe B*)

**Utilisation de l'UGAP pour les achats les plus courants non couverts par des marchés**

L'UGAP explicitement reconnue comme centrale d'achat par le code des marchés publics offre une garantie juridique absolue et une grande facilité d'emploi pour de nombreux achats courants de l'université. Les acheteurs passant commande à l'UGAP sont totalement déchargés du souci de la mise en concurrence et l'université n'a pas à supporter des frais de publication, de procédure et d'élaboration de cahier des charges techniques, très consommateurs de temps et de compétences.

**VII Obligation de préparer tous les projets d'achat selon le droit de la commande publique**

La réglementation des marchés publics ne permet pas, à partir du seuil de 15 000 € HT l'exécution d'un projet d'achat de fournitures ou de services qui n'aurait pas été préparé en temps voulu dans le cadre d'une mise en concurrence en bonne et due forme.

Ces précautions permettent de gérer les risques de diverses natures et de prémunir les acteurs d'irrégularités dont la réalisation peut engager leur responsabilité financière, pénale ou disciplinaire.

L'inscription au budget d'une ou de plusieurs composantes ou d'un service commun d'un projet d'achat est une nécessité budgétaire mais cette formalité ne remplit pas en soi les conditions suffisantes en matière de droit de la commande publique, elle doit être suivie de la passation formelle du marché public correspondant.

Il appartient aux responsables du projet d'établir le calendrier d'exécution de l'achat ou des achats en fonction des contraintes réglementaires et en particulier des obligations de délais imposées par les procédures à mettre en œuvre pour sélectionner le ou les fournisseurs.

Les délais minima de réalisation des mises en concurrence en l'état actuel de la réglementation pour les procédures les plus courantes sont les suivants, hors temps de préparation des cahiers des charges :

- marché en procédure adaptée (15 000 à 129 999 € HT pour les fournitures & services : 3 semaines à 2 mois
- appel d'offres ouvert : 3 mois
- appel d'offres restreint : 4 mois

Sur l'identification des besoins, la préparation de la procédure et sa mise en œuvre, les responsables de projet d'achat pourront se faire conseiller et piloter par le service des marchés publics et ses antennes de campus.

Le code des marchés publics réserve des mesures exceptionnelles aux achats imprévisibles mais le caractère imprévisible de la commande ne peut jamais résulter ni d'un manque ni d'un défaut de prévision du service acheteur.

**VIII L'achat public durable**

L'Université d'Aix-Marseille doit développer une démarche éco-responsable associant tous les acteurs et acheteurs publics.

En effet l'article 5 du Code des marchés publics relatif à la définition des besoins impose au pouvoir adjudicateur de tenir compte de préoccupations de développement durable.

Cependant, quelle que soit la manière dont l'acheteur public intègre ces préoccupations, les modalités ne doivent pas avoir d'effets discriminatoires à l'égard des candidats potentiels et doivent respecter les principes de transparence des procédures, d'égalité de traitement des candidats et de libre accès à la commande publique.

Pour ce faire, les missions du Service des achats, créé au sein de la Direction déléguée à la commande publique, seront guidées par un souci de sensibilisation d'amélioration des pratiques et de

mise à disposition d'outils de modernisation et d'évaluation à l'attention des acheteurs et des fournisseurs.

Cette politique, qui sera menée en partenariat avec la **Direction du Développement Durable** de l'Université d'Aix-Marseille est présentée dans ses grandes lignes en **annexe D**.

## Annexes

Annexe 1 : **Référentiel Achats Inter EPST**

Annexe 2 : **Formulaire de demande de qualification d'unité fonctionnelle**

Annexe 3 : **Synthèse des seuils et procédures**

Annexe 4 : **Formulaire d'accompagnement du choix d'une offre économiquement avantageuse**

Annexe A : **Délégations de signature**

Annexe B : **Commission des marchés**

Annexe C : **Conditions générales d'achat**

Annexe D : **Achat public durable**

Aix-Marseille Université

**annexe 3 - Synthèse des seuils et procédures - marchés de fournitures et services**

achats sous le régime du CMP

montants des marchés (ou accords-cadres) *	publicité	procédure	assistance juridique	avis de la commission des marchés pour le choix du titulaire	établissement d'un formulaire d'accompagnement du choix
<b>1 à 14 999 € HT</b>	pas d'obligation, respect des principes de la commande publique	pas de formalisme	antennes du SMP de campus ou SMP visa facultatif	facultative	annexe 4
<b>15 000 à 89 999 € HT</b>	obligatoire et adaptée au montant et à la nature de l'achat - site web du BOAMP très recommandé	procédure adaptée	antennes du SMP de campus ou SMP visa obligatoire	facultative	annexe 4
<b>90 000 à 129 999 € HT</b>	obligatoire sur un journal d'annonces légales ou BOAMP - en outre le cas échéant revue spécialisée	procédure adaptée	prise en charge de la procédure par les antennes du SMP des campus ou le SMP	obligatoire	annexe 4
<b>à compter de 130 000 € HT</b>	obligatoire sur le JOUE et un journal d'annonces légales ou BOAMP - en outre le cas échéant revue spécialisée	procédure formalisée du CMP (appel d'offres, marché négocié, dialogue compétitif, concours,..)	prise en charge de la procédure par les antennes du SMP des campus ou le SMP	obligatoire	Sans objet Décision prise par le Président dans le cadre des modalités prévues par le CMP

Numéro de zone	1	2	3	4	5	6	7	8
Champ	Codes Référentiel Inter EPST	Classes de valorisation	Intitulés Référentiel Inter EPST	Achats stockés - STK	Achats non stockés - VBR	Achats immobilisés - IEC (terminaison 1)	Prestation interne- PST	Nature de dépense
Nbre caractères max	9	4	60	8	8	8	8	11
Facultatif/Obligatoire	Obligatoire		Obligatoire	Obligatoire (8 caractères strict)	Obligatoire (8 caractères strict)	Obligatoire (8 caractères strict)	Obligatoire (8 caractères strict)	Obligatoire : NA / FOURNITURE / SERVICE / TRAVAUX
Description								NON MODIFIABLE
Exemple	10 01	2014	PRODUITS CARNES SURGELES OU CONGELES	6017000	6058000		18606800	NA
A0.01			FOURN ÉLECTRIC COMPOSANT ÉLECTRONIC ATELIER HORS ÉQUIPT BÂT		60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
A0.02			FOURN. ATELIER DIVERSE (HORS ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE)		60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
A0.03			PRODUITS ET GAZ D'ATELIERS (SOUDURE)		60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
A0.04			OUTILLAGE D'ATELIER (HORS GARAGE AUTOMOBILE)		60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
A0.11			MAT. ET ÉQUIPTS D'ATELIER (ACHAT) HORS ÉLECTRIQUES		60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
A0.12			MAT. ET ÉQUIPT ÉLECTRIQ. ATELIER		60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
A0.13			INSTRUMENTS DE MESURE POUR ATELIER		60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
A0.14			MOBILIER SPÉCIFIQUE D'ATELIER (ÉTABLIS, RAYONNAGES, ...)		60630000	21847001	18606300	FOURNITURE
A0.15			MAINT. ENTRET. RÉP. MOBILIER, MAT. ATELIER ET INSTRUM MESURE		61560000		18615600	SERVICES
A0.21			SCES D'ATELIER (USINAGE À FAÇON HORS USAGE RECHERCHE, ...)		62888000		18628800	SERVICES
A0.L1			LOC. DE MAT. ET ÉQUIPTS D'ATELIER HORS ÉLECTRIQUES		61350000		18613500	FOURNITURE
A0.L2			LOC. MAT ET ÉQUIPT ÉLECTRIQUE D'ATELIER (HORS ÉQUIPMT BÂT.		61350000		18613500	FOURNITURE
A0.L3			LOC. BOUTEILLE DE GAZ D'ATELIER (SOUDURE)		61350000		18613500	FOURNITURE
A1.01			FOURN. CONSOMMABLE HORS PAPIER PETIT ÉQUIPT ACCESS. BUREAU		60640000	21837001	18606400	FOURNITURE
A1.02			PAPIER LISTING EMBALLAGE PROD. CONSOM. BUREAU CARTON PAPIER		60640000		18606400	FOURNITURE
A1.03			FOURN. ET CONSOMMABLE POUR APPAREILS DE REPRO. (HORS PAPIER		60640000		18606400	FOURNITURE
A1.11			MAT. DE BUREAU		60630000	21837001	18606300	FOURNITURE
A1.12			MAT. DE REPROGRAPHIE ET D'IMPRIMERIE (ACHAT)		60630000	21837001	18606300	FOURNITURE
A1.13			MOBILIER DE BUREAU		60630000	21847001	18606300	FOURNITURE
A1.14			MAT. RÉCEPTION, ENREGISTREMENT, REPRODUCT. SON ET OU IMAGE		60630000	21897001	18606300	FOURNITURE
A1.15			ENTRET. RÉP. DE MAT ET MOBILIER DE BUREAU (SAUF REPROGRAPHIE		61560000		18615600	SERVICES
A1.16			MAINT. ENTRETIEN DU MAT. DE REPROGRAPHIE ET D'IMPRIMERIE		61560000		18615600	SERVICES
A1.21			SCES IMPRESS <sup>3</sup> DOCUMENTS, FORMULAIRES, PAPIERS ...		61840000		18618400	SERVICES
A1.L2			MAT. DE REPROGRAPHIE ET D'IMPRIMERIE (LOCATION)		61350000		18613500	FOURNITURE
A1.M1			MAT. DE REPROGRAPHIE ET D'IMPRIMERIE (CRÉDIT BAIL)		61220000		18612200	SERVICES
A2.01			LINGE VÊTEMT CHAUSSURE TRAVAIL ET PROTECTION -ACHAT		60650000			FOURNITURE
A2.02			PRODUITS D'HYGIÈNE ET PROTECTIONS INDIVIDUEL. À USAGE UNIQUE		60630000			FOURNITURE
A2.03			PHARMACIE, FOURN. MÉDICALES ET DE SOIN Y COMPRIS LIVRAISON		60630000			FOURNITURE
A2.11			MAT. ET ÉQUIPT DE CABINET MÉDICAL (ACHAT)		60630000	21887001		FOURNITURE
A2.12			MOBILIER ET ÉQUIPTS SANITAIRES (ACHAT)		60630000			FOURNITURE
A2.13			EQUIPT ET INSTAL DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ISOLÉS(ACHAT		60630000	21887001		FOURNITURE
A2.21			PRES MÉD. TRAVAIL INTÉRIM HONORAIRE MÉDIC MÉD PRÉ ART 30		62260000			NA
A2.22			SCES DE TRANSPORT SANITAIRE D'URGENCE ET AMBULANCIERS		62470000			SERVICES
A2.23			SCES ANNEXES À LA MÉDECINE DU TRAVAIL		64750000			SERVICES
A2.E1			LINGE VÊTEMT CHAUSSURE TRAVAIL ET PROTECTION -ENTRETIEN		62820000			SERVICES
A2.G1			PRESTATIONS DE MÉDECINE DU TRAVAIL		64750000			SERVICES
A2.H1			PRES. MÉD TRAVAIL INTÉRIM HONORAIRE VISITE EMBAUÇHE (ART 30)		64750000			NA
A2.I1			PRES. MÉD TRAVAIL INTÉRIM HONORAIRE EXAM COMPLÉMENT. ART 30		64750000			NA
A2.J1			PRES. MÉD TRAVAIL. INTÉRIM, HONORAIRE : AUTRES PRES.(ART 30)		64750000			NA
A2.L1			LINGE VÊTEMT CHAUSSURE TRAVAIL ET PROTECTION - LOC		61350000			FOURNITURE
A2.L2			MOBILIER ET ÉQUIPTS SANITAIRES (LOCATION)		61350000			FOURNITURE
A2.L3			EQUIPMT ET INSTAL DE PROTECTION DES TRAVAILLEUR ISOLÉ - LOC.		61350000			FOURNITURE
A2.M1			MAT ET EQUIPT DE CABINET MÉDICAL - ENTRET., RÉP., MAINT.		61560000			SERVICES
A2.M2			MOBILIER ET ÉQUIPTS SANITAIRES (MAINTENANCE)		61560000			SERVICES
A2.M3			EQUIPT ET INSTAL DE PROTECTION TRAVAILLEURS ISOLÉS (MAINT.		61560000			SERVICES
A2.S3			SCE ANNEXE MÉD. TRAVAIL : SCE SOC CONSEILLER EN ÉCO (ART 30)		62260000			NA
A2.T3			SCE ANNEXE MÉD. TRAVAIL : SCES SOCIAUX AUTRES PRES (ART 30)		62260000			NA
A2.U3			SCE ANNEXE À MÉD. TRAVAIL: AUTRES CHARGES SOCIALES (ART 30)		62260000			NA
A3.01			EAU		60617000		18606170	FOURNITURE
A3.02			GAZ DE VILLE		60613000		18606130	FOURNITURE
A3.03			ELECTRICITÉ		60611000		18606110	FOURNITURE
A3.04			GAZ PROPANE, BUTANE (HORS SOUDURE)		60613000		18606130	FOURNITURE
A3.05			FUEL DE CHAUFFAGE (HORS SERRES)		60614000		18606140	FOURNITURE
A3.11			MAT. DE COMPTAGE DE FLUIDES (ACHAT)		60630000	21577001		FOURNITURE
A3.12			MAT DE STOCKAGE DE FLUIDES (CITERNES, CUVES, ...) (ACHAT)		60630000	21577001		FOURNITURE
A3.L1			MAT. DE COMPTAGE DE FLUIDES (LOCATION)		61350000			FOURNITURE
A3.L2			MAT. DE STOCKAGE DE FLUIDES (CITERNES, CUVES, ...) (LOC.)		61350000			FOURNITURE
A3.M1			MAT. DE COMPTAGE DE FLUIDES (MAINTENANCE)		61550000			SERVICES
A3.M2			MAT. DE STOCKAGE DE FLUIDES (CITERNES, CUVES, ...) (MAINT.)		61550000			SERVICES
A4.01			PIÈCES DÉTACHÉES ET PNEUMATIQUES POUR LE PARC VÉHICULE		60630000			FOURNITURE
A4.02			PROD. POUR VÉHICULES. (HUILES, GRAISSES, PROD. D'ENTRET.)		60612000			FOURNITURE
A4.03			FOURN. DE GARAGE OU DE STATIONS SCES		60630000	21557001		FOURNITURE
A4.11			VÉHICULES AUTOMOBILES DE TRANSPORT DE PERSONNE (ACHAT)			21827001		FOURNITURE
A4.L1			VÉHICULES AUTOMOBILES DE TRANSPORT DE PERSONNE (LOCATION)		61350000			FOURNITURE
A4.L2			VÉHICULES DE TRANSPORTS EN COMMUN (ACHAT)			21827001		FOURNITURE
A4.L2			VÉHICULES DE TRANSPORTS EN COMMUN (LOCATION)		61350000			FOURNITURE
A4.L3			VÉHICULES DE TRANSPORT DE MARCHANDISES (ACHAT)			21827001		FOURNITURE
A4.L3			VÉHICULES DE TRANSPORT DE MARCHANDISES (LOCATION)		61350000			FOURNITURE
A4.L4			BATEAUX ET ACCASTILLAGE, MOTEURS DE BATEAUX (ACHAT)			21827001		FOURNITURE
A4.L4			BATEAUX ET ACCASTILLAGE, MOTEURS DE BATEAUX (LOCATION)		61350000			FOURNITURE
A4.L5			AVIONS ET HÉLICOPTÈRES (ACHAT)			21827001		FOURNITURE
A4.L5			AVIONS ET HÉLICOPTÈRES (LOCATION)		61350000			FOURNITURE
A4.L6			MAT. TRACTÉS (REMORQUES, CARAVANES, ...)		60680000	21827001		FOURNITURE
A4.L7			CYCLES (ACHAT)		60680000	21827001		FOURNITURE
A4.L7			CYCLES (LOCATION)		61350000			FOURNITURE
A4.M7			CYCLES (ENTRETIEN)		61550000			SERVICES
A4.18			MAT. OUTILLAGE ÉQUIPT GARAGE OU STATION SERVICE - ACHAT		60630000	21557001		FOURNITURE
A4.19			ENTRET. RÉP. VÉHICULES, SAUF CYCLES - PAR PRESTATAIRE EXT.		61550000			SERVICES
A4.21			CONTRÔLE TECHNIQUE DES VÉHICULES		61550000			SERVICES
A4.22			ASSURANCE DES VÉHICULES		61680000		18616000	SERVICES
A4.A1			ASSURANCES DU PATRIMOINE - CONTRATS DOMMAGES AUX BIENS		61680000			SERVICES
A4.A2			ASSURANCES DES PERSONNES (MALADIE, ACCIDENT, DÉCÈS)		61680000			SERVICES
A4.A3			ASSCE AUTO RESP CIVILE DOMMAGE VÉHICULES GARANTIE CONDUCTEUR		61680000			SERVICES
A4.A4			ASSCE CONST DOMMAGE-OUVGE TS RISQ CHANTIER RESP CONSTRUCTEUR		61680000			SERVICES
A4.A5			ASSCE TRANSPORT TERRESTRE RESP. PERSONNE, CORPS, FACULTÉS		61680000			SERVICES
A4.A6			ASSCES AVIATION MARITIME LACUSTRES ET FLUVIALES		61680000			SERVICES
A4.A7			AUTRES ASSURANCES DE RESPONSABILITE (HORS 65.03 À 65.06)		61680000			SERVICES
A4.A8			AUTRES ASSURANCES		61680000			SERVICES
A4.31			CARBURANTS À LA POMPE, Y COMPRIS KÉROSÈNE		60612000		18606120	FOURNITURE
A4.L8			MAT. OUTILLAGE ET ÉQUIPT DE GARAGE OU STATION SCE (LOC.)		61350000			FOURNITURE

A4.M8		MAINT. MAT., OUTILLAGE ET ÉQUIPT GARAGE OU STATION SERVICE		61560000			SERVICES
A5.01		JEUX ET JOUETS		60680000			FOURNITURE
A5.02		CADEAUX D'ENTREPRISE (MONNAIES, MÉDAILLES, ...)		60680000			FOURNITURE
A5.11		MAT. ET ACCESS. DE SPORT, JEUX DE PLEIN AIR		60670000	21567001		FOURNITURE
A5.12		MAT. ET ACCESS. DE MUSIQUE		60670000	21567001		FOURNITURE
B0.01		PETITS ÉQUIPT TÉLÉPHONIE RADIOCOMM (HORS VISIOCONFÉRENCE)		60630000	21887001	18606300	FOURNITURE
B0.11		MAT. ET ÉQUIPT TÉLÉPHONIE ET DE RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION		60630000	21887001	18606300	FOURNITURE
B0.12		ENTRET. RÉP. MAINT. MAT. TÉL. ÉQUIPT RÉSEAU TÉLÉCOM RADIOCOM		61560000		18615600	SERVICES
B0.21		INSTALLATION, MONTAGE ET PROGRAMMATION DE MAT. DE TÉLÉPHONIE		61550000	21887001	18615500	SERVICES
B0.22		SCES DE CONSEIL EN TÉLÉCOMMUNICATION		62888000		18628880	SERVICES
B0.31		CONSUMMATION, ABONNEMENT TÉLÉPHONIE FILAIRE		62840000		18626400	SERVICES
B0.32		CONSUMMATION, ABONNEMENT TÉLÉPHONIE MOBILE		62840000		18626400	SERVICES
B0.33		CONSUMMATION, ABONNEMENT LIAISONS SPÉCIALISÉES		62860000		18626600	SERVICES
B1.01		EQUIPTS DE PESÉE DU COURRIER ET D'HORODATAGE (ACHAT)		60630000	21837001	18606300	FOURNITURE
B1.L1		EQUIPTS DE PESÉE DU COURRIER ET D'HORODATAGE (LOCATION)		61350000		18613500	FOURNITURE
B1.02		EMBALLAGE PRÉFORMÉ PALETTE (HORS EMBALLAGE PAPIER TRANSPORT		60630000		18606300	FOURNITURE
B1.21		TRANSPORT DE MARCHANDISES ET ORGA. DE TRANSPORT DE FRET		62480000		18624800	SERVICES
B1.22		TRANSPORT SPÉCIALISÉ DES ANIMAUX DE LABORATOIRE		62480000		18624800	SERVICES
B1.23		TRANSPORT SPÉCIALISÉ DES PRODUITS DE LABORATOIRE		62480000		18624800	SERVICES
B1.24		COURRIER ET AFFRANCHISSEMENT (MONOPOLE POSTAL)		62650000		18626500	SERVICES
B1.A1		ACHEMINEMENT DE LETTRES ET COLIS A VITESSE NORMALE		62650000			SERVICES
B1.25		SCES DE COURSIER (HORS MONOPOLE POSTAL)		62480000		18624800	SERVICES
B1.26		DÉMÉNAGEMENT GARDE-MEUBLES		62550000		18625500	SERVICES
B1.27		PERSONNALISATION DOCS ÉDITION INFORMATI...		62888000		18628880	SERVICES
B2.01		CONTAINERS ET EMBALLAGES DE DÉCHETS		60630000		18606300	FOURNITURE
B2.21		ENLÈVEMENT ET TRAITEMENT DE DÉCHETS MÉNAGERS		62888000		18628880	SERVICES
B2.22		ENLÈVMT TRAITMT DÉCHET AUTRE QUE MÉNAGER HORS ACTIV RECHER.		62888000		18628880	SERVICES
B2.23		ENLÈVEMENT, TRI, STOCKAGE ET DÉCHETS		62888000		18628880	SERVICES
B2.24		RETRAITEMENT DES DÉCHETS NUCLÉAIRES		62888000		18628880	SERVICES
B3.01		FOURN. D'ENTRETIEN DES LOCAUX (PRODUITS D'ENTRETIEN,...)		60630000		18606300	FOURNITURE
B3.02		PETIT ÉQUIPT ET ACCESSOIRES D'ENTRETIEN DE LOCAUX		60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
B3.03		FOURN. ET CONSOMMABLES DIVERS POUR ESPACES VERTS		60630000		18606300	FOURNITURE
B3.04		PETITS ÉQUIPT ET ACCESSOIRES POUR ESPACES VERTS		60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
B3.11		MAT. D'ENTRETIEN DES LOCAUX (ACHAT)		60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
B3.L1		MAT. D'ENTRETIEN DES LOCAUX (LOCATION)		61350000		18613500	FOURNITURE
B3.M1		MAT. D'ENTRETIEN DES LOCAUX (MAINTENANCE)		61560000		18615600	SERVICES
B3.12		MAT. D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (ACHAT)		60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
B3.L2		MAT. D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (LOCATION)		61350000		18613500	FOURNITURE
B3.M2		MAT. D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (MAINTENANCE)		61560000		18615600	SERVICES
B3.21		SCES D'ENTRETIEN DES LOCAUX EXTÉRIEURS		62860000		18628600	SERVICES
B3.N1		NETTOYAGE COURANT DES LOCAUX		62860000		18628600	SERVICES
B3.N2		NETTOYAGE SPÉCIALISÉ (GRAFFITIS, LOCAUX D'ÉLEVAGE)		62860000		18628600	SERVICES
B3.N3		NETTOYAGE SPÉCIFIQUE DES SOLS		62860000		18628600	SERVICES
B3.N4		NETTOYAGE SPÉCIFIQUE DES VITRES		62860000		18628600	SERVICES
B3.N5		NETTOYAGE ENTRETIEN LOCAUX SENSIBLE : BLOC OP, SALLE INFO		62860000		18628600	SERVICES
B3.N6		RAMONAGE		62888000		18628880	SERVICES
B3.N7		DESINFECTION, DÉRATISATION, DESINSECTISATION		62888000		18628880	SERVICES
B3.N8		NETTOYAGE DE VÉHICULES		62888000		18628880	SERVICES
B3.N9		BLANCHISSERIE, TEINTURERIE		62820000			SERVICES
B3.E1		LOCATION - ENTRETIEN DE LINGE (Y COMPRIS HOSPITALIER)		62888000		18628880	SERVICES
B3.E2		SCES DE DECONTAMINATION NUCLÉAIRE, BIOLOGIQUE OU CHIMIQUE		62888000		18628880	SERVICES
B3.E3		LOCATION-ENTRETIEN D'APPAREILS D'HYGIÈNE		62888000		18628880	SERVICES
B3.23		SCES DE CRÉATION ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS		61520000		18615200	SERVICES
B4.01		PETIT ÉQUIPT ACCESSOIRE GARDIENNAGE SÉCURITÉ -SAUF VÊTEMENT		60630000		18606300	FOURNITURE
B4.11		MAT. ET ÉQUIPTS SÉCURITÉ (SYSTÈMES D'ALARME, RONDRIERS) -ACHAT		60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
B4.21		SCES GARDIENNAGE SÉCURITÉ PRESTATIONS D'ACCUEIL (ART 30)		62888000		18628880	SERVICES
B4.22		INSTAL SYST. ALARME ET DE PROTECTION, DE SÉCURITÉ INCENDIE		61550000	21557001	18615500	SERVICES
B4.23		MAINT. DES INSTAL. DE SÉCURITÉ, INCENDIE ET EXTINGUEURS		61560000		18615600	SERVICES
B4.24		CONSEIL EN SÉCURITÉ - HORS CHANTIER PROTECT* BIEN PERSONNE		62888000		18628880	SERVICES
B4.L1		LOC. MAT. ET ÉQUIPTS DE SÉCURITÉ (SYSTÈME D'ALARME, RONDRIERS)		61350000		18613500	FOURNITURE
B5.01		FOURN. RESTAURANT / CANTINE ET HÔTELLERIE		61831300			FOURNITURE
B5.02		LINGE POUR RESTAURANT/CANTINE ET HÔTELLERIE		60650000		18606500	FOURNITURE
B5.03		PROD. D'ENTRETIEN POUR L'HÔTELLERIE ET RESTO OU CANTINE		60630000		18606300	FOURNITURE
B5.11		MAT. DE CUISINE, PETITS ÉQUIPTS ET ACCESSOIRES (ACHAT)		60630000	21887001	18606300	FOURNITURE
B5.12		MAT. RESTAURANT (ACHAT) (FONTAINES À EAU, ...)		60630000	21887001	18606300	FOURNITURE
B5.13		MOBILIER DE RESTAURANT OU CANTINE ET HÔTELLERIE (ACHAT)		60680000	21847001		FOURNITURE
B5.21		SCES DE RESTAU. SOCIALE. TITRES RESTOS PART EMPLOYEUR		64740000			SERVICES
B5.22		SCES RESTAURANTS EXTÉRIEURS (ART 30)		62570000			SERVICES
B5.12		SCES DE TRAITEURS (ART 30)		62570000			SERVICES
B5.23		SCES HÔTELLERIE (HÉBERGEMENT ET SCES DE RÉSERVATION) (ART 30)		62560000			SERVICES
B5.31		PRODUITS CARNÉS (FRAIS, SURGELÉS OU CONGELÉS)		62570000			FOURNITURE
B5.32		PROD. DE LA MER OU D'EAU DOUCE (FRAIS, SURGELÉS OU CONGELÉS)		62570000			FOURNITURE
B5.33		PRODUITS LAITIERS ET AVICOLES		62570000			FOURNITURE
B5.34		FRUITS ET LÉGUMES (FRAIS, SURGELÉS OU CONGELÉS)		62570000			FOURNITURE
B5.35		PRÉPARATION ALIMENTAIRE ÉLABORÉE - FRAIS, SURGELÉ OU CONGELÉ		62570000			FOURNITURE
B5.36		PAIN, PÂTISSERIE, VIENNOISERIE (FRAIS, SURGELÉS OU CONGELÉS)		62570000			FOURNITURE
B5.37		BOISSONS		62570000			FOURNITURE
B5.38		ÉPICERIE		62570000			FOURNITURE
B5.L2		LOCATION MAT DE RESTAURANT		61350000			FOURNITURE
B5.M1		MAINT. MAT. DE CUISINE, PETITS ÉQUIPTS ET ACCESSOIRES		61560000			SERVICES
B5.M2		ENTRETIEN MAT. RESTAURANT		61550000			SERVICES
B5.M3		ENTRET. ET RÉP. MOBILIER RESTO, CANTINE, HÔTELLERIE		61550000			SERVICES
B5.S1		SCES RESTAU. SOCIALE. SUBV. REPAS VERSÉE AU RESTO D'ACCUEIL		64740000			NA
B5.U1		SCES DE RESTAU. SOCIAL. SUBV. REPAS VERSÉE AU RESTO PROPRE		64740000			NA
B5.V1		SCE RESTO. SOCIALE. SUBV. RESTO PROPRE EXPLOIT* GEST* ADM		64740000			NA
B5.W1		SCE RESTO SOC. SUBV. RESTO PROPRE EXPLOIT* RESTO PRES. PRIVÉ		64740000			NA
B5.R1		SCES RESTAURATION SOCIALE. TITRES RESTAURANT PRESTATAIRES		64740000			NA
B5.T1		SCES RESTAU. SOCIALE. RESTO D'ACCUEIL SUBVENTION D'ÉQUILIBRE		64740000			NA
B6.21		TRANSPORT COLLECTIF DU PERSONNEL		62470000			SERVICES
B6.22		SCES AGENCE VOYAGE. BILLET SCE AUXILIAIRE TRANSPORT (ART 30)		62564000			SERVICES
B6.23		TRANSPORT FERROVIAIRE DE PERSONNES		62564000			SERVICES
B6.24		TRANSPORT PERSONNE AUTRE QUE FERROVIAIRE (AIR MER FLUVIAL)		62564000			SERVICES
B6.25		LOC TS VÉHICUL OU MOYEN TRANSPORT AVEC/SANS CHAUFFEUR, TAXI		61350000			SERVICES
B7.21		FORMATIONS SCIENTIFIQUES		62830000			SERVICES
B7.F1		SCE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE PRIMAIRE SECONDAIRE SUPÉRIEUR		62280000			SERVICES
B7.F2		FORMATION PRO INITIALE HORS SERVICES QUALIF ET INSERTION PRO		62830000			SERVICES
B7.F3		FORMATION PRO CONTINUE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES		62830000			SERVICES
B7.F4		FORMATION PRO CONTINUE HYGIÈNE/SÉCURITÉ SANITAIRE SOCIALE		62830000			SERVICES
B7.F5		FORMATION PRO CONTINUE COLLOQUES EXTERNES		62830000			SERVICES
B7.22		FORMATIONS D'ACCOMPAGNEMENT (INFORMATIQUE, ETC.) (ART 30)		62830000			SERVICES
B7.23		FORM. QUALIFIANTE, PRÉP. CONCOURS OU EXAMS PRO (ART 30)		62830000			SERVICES
B7.24		FORM APPRENTISSAGE CONDUITE AUTO BATEAUX AVIONS (ART 30)		62830000			SERVICES
B7.25		AUTRES SCES DE FORM. (BILAN COMP QUALIFI INSERT* PROF) ART 30		62830000			SERVICES
B7.26		AUDITS D'UNITÉS OU SCES PRÉALABLES À DES OPÉRATION FORMATION		62280000			SERVICES
B7.27		FRAIS DE RECRUTEMENT		62840000			SERVICES
B8.31		CRÉDIT-BAIL		61220000			SERVICES
B8.F1		AUTRE SCES AUX FINANCIER : GESTION CHEQUES RESTAU OU VACANCE		62888000			SERVICES
B8.F2		ASSISTANCE ET CONSEIL EN COMPTA, FISCALITE, EXPERT.COMPTA		62280000			SERVICES
B8.32		SCES BANCAIRES: COMMISSIONS CARTES BANCAIRES		62720000			SERVICES

B8.C2		SCES BANCAIRES, AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS	62780000			SERVICES
B8.34		INTERMEDIATION FINANCIERE ET ACTIVITE DE CONSEIL	62280000			SERVICES
B8.41		ENQUETES ET SONDAGES (HORS COMMUNICATION)	62280000			SERVICES
B8.42		ACTIVITE CONSEIL EN ASSURANCE	62280000			SERVICES
B8.43		MISSIONS D'ETUDE (HORS BATIMENT)	62280000			SERVICES
B8.A1		SCES FILMS OEUVRES AUDIOVISUELLE ET MULTIMEDIA	62280000			SERVICES
B8.A2		SERVICES DE SPECTACLES MUSICAUX, DE DANSE, DE THEATRE ...	62280000			SERVICES
B8.A3		SERVICES AUX DES ACTIVITES DE SPECTACLE	62280000			SERVICES
B8.A4		SERVICES D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	62280000			SERVICES
B8.A5		SCE AGENCE PRESSE ECRITE PHOTOGRAPHIQUE RADIO TELE OU CINEMA	62370000			SERVICES
B8.A6		SCES AGENCE DE REPORTAGE EN DIRECT AUX STATIONS TELE	62380000			SERVICES
B8.A7		SCE ACQUISIT* CATALOGUE CONSERVAT* RESTAU* RECHERCHE LIVRE	62380000			SERVICES
B8.A8		SERVICES DE GESTION D'ARCHIVES PUBLIQUES	62360000			SERVICES
B8.A9		SCES EXPLOITATION ET RESTAURATION ARCHIVES PUBLI OU HISTO	62280000	21647000		SERVICES
B8.B1		SCES GESTION CONSERVATION ET RESTAURATION COLLECTION MUSEES	62280000	21647000		SERVICES
B8.B2		SERVICES DE CONCEPTION D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES	62330000			SERVICES
B8.B3		SCES PRESERVATION DES SITES CLASSES	62280000			SERVICES
B8.B4		SCES PRESERVATION JARDIN BOTANIQUE ZOOLOGIQUE RESERVE NAT	62280000			SERVICES
B8.B5		SCES ORGANISATION ET PROMOTION DES MANIF SPORTIVES	62280000			SERVICES
B8.B6		SCES EVALUATION, ENREGISTREMENT OU CONTROLE PREST. SPORTIVE	62280000			SERVICES
B8.B7		SERVICES D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES	62280000			SERVICES
B8.B8		SCES PARCS DE RECREATION, DE PLAGES, DE PARCS D'ATTRACTION	62280000			SERVICES
B8.B9		SCES CENTRES VACANCES ET CENTRES LOISIRS SS HEBERGEMENT	62280000			SERVICES
B8.10		SCES ANIMATION CULT, SOCIOCULT ET LOISIRS	62280000			SERVICES
B8.11		SCES SPECTACLES PYROTECHNIQUES (CREATION D'UN SPECTACLE)	62280000			SERVICES
B8.12		SCES CONCERNANT ACTIONS EDUCATIVE PERI ET D'UNSCOL	62280000			SERVICES
B8.J1		SCES CONSEILS JURIDIQUES	62260000			SERVICES
B8.J2		SCES ETABLISSEMENT ACTES AUTHENTIQUES ET DES AUX, DE JUSTICE	62270000			SERVICES
B8.J3		SERVICES DE REPRESENTATION JURIDIQUE (ART 30)	62270000			SERVICES
B8.62		SCES DE CABINET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES	62280000			SERVICES
B8.63		REDEVANCE CONCESSION BREVETS MARQUE PROCÉDÉ	65110000			SERVICES
B8.64		DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION	65160000			SERVICES
B8.65		AUTRES DROITS ET VALEURS	65180000			SERVICES
C0.21		ABONNEMENTS ELECTRONIQUES DE PRESSE ET A DES PUBLICATIONS	61833100		18618330	FOURNITURE
C0.22		DROIT D'ACCES AUX BASES DE DONNEES	61833100		18618330	FOURNITURE
C0.23		TRAVAUX DE TRADUCTION DE DOCUMENTS OU D'ARTICLES	62888000		18628880	SERVICES
C0.20		TRAVAUX DE SECRETARIAT, EDITING ET DE TRADUCTION	62888000		18628880	SERVICES
C0.24		TRAVAUX DE PHOTOCOPIE, TIRÉS A PARTIR DE DOCUMENTS	61840000		18618400	SERVICES
C0.25		GESTION ET CONSERVATION D'ARCHIVES PUBLIQUES	62888000		18628880	SERVICES
C0.26		SCES D'ACQUISITION, DE CATALOGUE, DE CONSERVATION ...	62888000		18628880	SERVICES
C0.31		LIVRES, OUVRAGES ET REVUES FRANÇAIS (ACHAT)	61832100	21617001	18618321	FOURNITURE
C0.32		LIVRES, OUVRAGES ET REVUES ÉTRANGERS (ACHAT)	61832200	21617001	18618322	FOURNITURE
C0.33		JOURNAUX, REVUES ET PÉRIODIQUES FRANÇAIS (ABONNEMENTS)	61831100		18618311	FOURNITURE
C0.34		JOURNAUX, REVUES ET PÉRIODIQUES ÉTRANGERS (ABONNEMENTS)	61831200		18618312	FOURNITURE
C0.35		DOC* SUPPORT ELECTRONIC MAGNETIC (CD-ROM VIDEO, ...) FRANÇAIS	61833100		18618331	FOURNITURE
C0.36		DOC* SUPPORT ELECTRONIC MAGNETIC (CD-ROM VIDEO, ...) ÉTRANGER	61833200		18618332	FOURNITURE
C1.31		CONCEPTION -RÉALISATION DE MAQUETTES	62888000		18628880	SERVICES
C1.32		RÉALISATION DE DTD, FEUILLES DE STYLE	62888000		18628880	SERVICES
C1.33		RÉALISATION DE CHARTES ÉDITORIALES	62888000		18628880	SERVICES
C1.34		CONCEPT* RÉDACT* TS TYPE SUPPORT (PAPIER WEB TRANSPARENT)	62888000		18628880	SERVICES
C1.35		PRÉ-PRESSE TRAVAUX D'ÉDIT* DOC. IMPRIMÉS OU DOC. ÉLECTRONIQUES	61840000		18618400	SERVICES
C1.41		TRAVAUX D'IMPRESSON	61840000		18618400	SERVICES
C1.42		TRAVAUX DE RELIURE ET FAÇONNAGE	61840000		18618400	SERVICES
C1.43		REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS SONORES ET VIDÉOS	62888000		18628880	SERVICES
C1.51		SCES DE DIFFUSION DE DOCUMENTS IMPRIMÉS	62370000		18623700	SERVICES
C1.52		SCES DE DISTRIBUTION ET PROMOTION	62370000		18623700	SERVICES
C2.01		FOURN. ET CONSOMMABLES DIVERS POUR COLLOQUES	61850000		18618500	FOURNITURE
C2.11		PROD. ET MAT. POUR EXPOS ET RÉALISATIONS DE STANDS (ACHAT)	61850000		18618500	FOURNITURE
C2.21		PRESTATIONS D'ORGANISATION DE FOIRES ET EXPOSITIONS	61850000		18618500	SERVICES
C2.22		PRES. RESTAU. ET HÉBERGEMENT COLLOQUE, CONGRÈS, FOIRE EXPOSIT*	61850000		18618500	SERVICES
C2.23		LOCATION DE SALLES ET ÉQUIPEMENT DE SALLES	61850000		18618500	SERVICES
C2.24		PUBLICITÉ PROMOTION COLLOQUES, CONGRÈS, FOIRE ET EXPO	61850000		18618500	SERVICES
C2.25		TRADUCTION SIMULTANÉE	61850000		18618500	SERVICES
C2.26		FRAIS D'INSCRIPTIONS, COTISATIONS	62540000		18625400	SERVICES
C2.C1		PRESTATIONS D'ORGANISATION DE CONGRÈS ET COLLOQUES	61850000		18618500	SERVICES
C2.L1		PROD. ET MAT. POUR EXPO ET RÉALISATION DE STANDS (LOC.)	61350000		18613500	SERVICES
C3.11		MAT. DE PRISE DE VUE ET DE PRISE DE SON (ACHAT)	60630000	21887001	18606300	FOURNITURE
C3.12		MAT. DE MONTAGE ET DE DIFFUSION AUDIOVISUEL (ACHAT)	60630000	21887001	18606300	FOURNITURE
C3.21		CAMPAGNES ANNONCES INSERTIONS	62310000		18623100	SERVICES
C3.22		TRAVAUX DE CONCEPT* GRAPHIQUE, PHOTO AUDIO IDENTITÉ VISUEL	62888000		18628880	SERVICES
C3.23		SCES PHOTOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELS DE COMMUNICATION	62888000		18628880	SERVICES
C3.L3		PHOTOS (ACHATS)	62380000			SERVICES
C3.24		REVUE DE PRESSE	62380000		18623800	SERVICES
C3.25		CONSEIL EN COMMUNICATION ET PUBLICITÉ	62380000		18623800	SERVICES
C3.26		ETUDES, SONDAGES ET ENQUÊTES DE COMMUNICATION	62380000		18623800	SERVICES
C3.A1		CONSOMMABLES DE PRISE DE VUE ET DE PRISE DE SON (ACHAT)	60630000		18606300	FOURNITURE
C3.C1		CAMPAGNE INFO, PUBLICITÉ, ACHAT D'ESPACES PUBLICITAIRES	62380000		18623800	SERVICES
C3.L1		MAT. DE PRISE DE VUE ET DE PRISE DE SON (LOCATION)	61350000		18613500	SERVICES
C3.L2		MAT. DE MONTAGE ET DE DIFFUSION AUDIOVISUEL (LOCATION)	61350000		18613500	FOURNITURE
C3.M1		MAT. DE PRISE DE VUE ET DE PRISE DE SON (MAINTENANCE)	61560000		18615600	FOURNITURE
C3.M2		MAT. DE MONTAGE ET DE DIFFUSION AUDIOVISUEL (MAINT)	61560000		18615600	SERVICES
D0.01		MATÉRIAUX ET PROD. POUR CONSTRUCT* ET ENTRET. INFRA-S	60630000		18606300	FOURNITURE
D0.02		MATÉRIAU FOURN. POUR LA CONSTRUCTION ET L'ENTRET. DES BÂT.S	60630000		18606300	FOURNITURE
D0.03		EQUIPEMENT ET APPAREIL SIGNALISATION ET SÉCURITÉ POUR TRAVAUX	60630000	21887001	18606300	FOURNITURE
D0.11		MAT. DE CHANTIER (ACHAT)	60630000	21557001	18606300	FOURNITURE
D0.12		BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS OU MODULAIRES (ACHAT)		23130001		FOURNITURE
D0.L1		MAT. DE CHANTIER (LOCATION)	61350000		18613500	FOURNITURE
D0.L2		BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS OU MODULAIRES (LOCATION)	61350000		18613500	FOURNITURE
D0.M1		MAT. DE CHANTIER (MAINTENANCE)	61560000		18615600	SERVICES
D0.21		ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE, CONDUITE D'OPÉRATION	62260000	23130001	18622600	SERVICES
D0.22		MAÎTRISE D'ŒUVRE ET INGÉNÉRIE	62260000	23130001	18622600	SERVICES
D0.23		ÉTUDE PRÉALABLE (TOPO, ÉTUDE SOL, PROSPECT* ..., PROGRAMMAT*	62260000	23130001	18622600	SERVICES
D0.24		CONTRÔLE TECHNIC, MISS* SÉCURITÉ, CSPS, OPC	62260000	23130001	18622600	SERVICES
D0.31		TRAVAUX DE CONSTRUCTION NEUVE PAR ENTREPRISES		23130001		TRAVAUX
D0.32		TRAVAUX RÉHABILITATION OU DE RÉAMÉNAGEMENT PAR ENTREPRISES	61520000	23130001	18615200	TRAVAUX
D0.33		TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ PAR ENTREPRISES	61520000	23130001	18615200	TRAVAUX
D0.34		TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE PAR ENTREPRISES	61520000	23130001	18615200	TRAVAUX
D0.41		TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂT.S DU LOCATAIRE PAR ENTREPRISES	61520000		18615200	TRAVAUX
D0.42		TRAVAUX D'ENTRET. DES BÂT.S DU PROPRIÉTAIRE PAR ENTREPRISES	61520000		18615200	TRAVAUX
D1.01		FOURN. ÉQUIPEMENT POUR BÂT.S (SANITAIRES, ÉLECTRIQUES, ...)	60630000		18606300	FOURNITURE
D1.02		FOURN. ÉQUIPEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	60630000		18606300	FOURNITURE
D1.11		EQUIPEMENTS MAT. CHAUFFAGE, VENTIL. CLIM. HORS BÂT EXPÉRIM.	60630000	23130001	18606300	TRAVAUX
D1.12		EQUIPEMENTS MÉCANIQUES ASCENSEURS, MONTE-CHARGES, ETC...	60630000	23130001	18606300	TRAVAUX
D1.13		MACHINES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES	60630000	23130001	18606300	TRAVAUX
D1.21		MAINTENANCE DES CHAMBRES FROIDES	61560000		18615600	SERVICES
D1.22		MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS MÉCANIQUES DES BÂTIMENTS	61560000		18615600	SERVICES
D1.23		MAINT. CHAUFFERIE ET INSTAL. CHAUFFAGE OU DE CLIM.	61560000		18615600	SERVICES
D1.24		MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'EAU ET SANITAIRES	61560000		18615600	SERVICES
D1.25		MAINT. DES EQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ (CONTRÔLE D'ACCÈS, CLÔTURES, ...)	61560000		18615600	SERVICES

D1.28		MAINTENANCE DES PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES		61560000			18615600	SERVICES
D1.26		MAINTENANCE DES MACHINES ET ÉQUIPS ÉLECTRIQUES		61560000			18615600	SERVICES
D1.27		TX MAINT. RÉSEAUX EAUX USÉES (CURAGE, VISITES D'ENTRET...)		61560000			18615600	SERVICES
D1.29		TX MAINT. RÉSEAUX EAUX PLUVIALES (CURAGE VISITES D'ENTRET...)		61560000	21358000			SERVICES
D1.A1		EQUIPT. MAT. CHAUFFAGE VENTILATION CLIM. ÉTABL. NON PROP.		60630000	23130001		18606300	TRAVAUX
D1.G1		FOURN. ÉQUIPT. POUR AGENCEMENT BÂT. ÉTABL. NON PROP.		60630000	23130001		18606300	FOURNITURE
D2.31		SCES D'ADM. DIMMEUBLES ET FRAIS D'AGENCES IMMOBILIÈRES		62260000			18622600	SERVICES
D2.41		BAUX LOYER, LOC. SALLE CAUTIONNEM. DÉPÔT GARANTIE		61320000	27550001		18613200	SERVICES
D2.42		CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ		61400000			18614000	SERVICES
D3.21		CONTRÔLES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT		62260000			18622600	SERVICES
D3.22		CONTRÔLES DES ÉQUIPTS DE BÂT. S. ET LABORATOIRES		62260000			18622600	SERVICES
D3.23		ANALYSE ESSAI PROD. MATÉRIAUX FLUIDES.ÉQUIP. HORS RECHER.		62260000			18622600	SERVICES
E0.01		RONGEURS		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.02		PETITS MAMMIFÈRES AUTRES QUE RONGEURS		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.03		OISEAUX		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.04		GROS MAMMIFÈRES		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.05		AUTRES ANIMAUX		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.11		ALIMENT POUR RONGEURS ET AUTRES PETITS MAMMIFÈRES		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.12		ALIMENT COMPOSÉ CONDITIONNÉ TRANSFORMÉ POUR VOLAILLES ETC		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.13		ALIMENTS RÉCOLTÉS POUR VOLAILLES ET GROS MAMMIFÈRES		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.14		ALIMENTS POUR AUTRES ANIMAUX (50.03 ET 50.05)		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.15		MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA FABRICATION D'ALIMENTS		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.21		FOURN. ET CONSO. ANIMALERIE LABO ET ÉLEVAGE EXPÉ.		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.22		PRODUITS D'ANALYSE SANITAIRE POUR ANIMALERIE		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.23		PRODUITS VÉTÉRINAIRES		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.31		MAT. ET ÉQUIPTS D'ANIMALERIE DE LABO		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.32		EQUIPTS D'IMAGERIE EXPÉ. ANIMALE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.33		EQUIPTS ANESTHÉSIE ET TECH. OPÉRATOIRES EXPÉ. ANIMALE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.34		EQUIPTS CARDIOVASCULAIRE RÉNAL RESPIRATOIRE EXPÉ. ANIMALE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.35		MAT. ET ÉQUIPTS LABO EXPÉ. ANIMALE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.41		MAT. ÉQUIPTS ÉLEVAGE EXPÉ. HORS ALIMENTATION		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.42		MAT. FABRICATION DISTRIBUT. POUR ÉLEVAGE EXPÉ.		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.43		MAT. EQUIPT. RÉCOLTE CONSERVAT. ALIMENT CULTIVÉ EXPÉ. ANIMALE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.44		MAT. EQUIPT. TRAITEM. OU VALORISAT. PROD. ANIMAUX ISSU EXPÉ.		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.51		SUBSTRATS DE CULTURE D'ORIGINE NATURELLE OU ARTIFICIELLE		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.62		FERTILISANT ET ENGRAIS CHIMIQUE POUR EXPÉ. VÉGÉTALE		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.63		PROD. PHYTOSANITAIRE TRAIT. OU CONSERVAT. EXPÉ. VÉGÉTALE		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.64		VÉGÉTAUX ET SEMENCES EXPÉ. VÉGÉTALE		60670000			18606700	FOURNITURE
E0.61		SERRES ET ÉQUIPTS DE SERRE EXPÉ. VÉGÉTALE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.62		FOURN. EXPÉ. VÉGÉTALE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.63		MAT. DE TRACTION DESTINÉS À EXPÉ. VÉGÉTALE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.64		MAT. DESTINÉS À EXPÉ. AGRONOMIQUE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.65		MAT. DESTINÉS À EXPÉ. VITICOLE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.66		MAT. DESTINÉS À EXPÉ. FORESTIÈRE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.67		MAT. DESTINÉS À EXPÉ. SOUS SERRE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E0.71		RÉP. MAINT. MAT. ET EQUIPTS D'ANIMALERIE DE LABO		61550000			18615500	SERVICES
E0.72		RÉP. MAINT. MAT. ET EQUIPTS LABO EXPÉ. ANIMALE		61550000			18615500	SERVICES
E0.73		RÉP. MAINT. MAT. ET EQUIPT. ÉLEVAGE EXPÉ. HORS ALIMENTATION		61550000			18615500	SERVICES
E0.81		RÉP. MAINT. SERRES, MAT. ET EQUIPTS SERRE EXPÉ. VÉGÉTALE		61550000			18615500	SERVICES
E0.82		RÉP. MAINT. MATÉRIEL TRACT. EXPÉ. VÉGÉTALE		61550000			18615500	SERVICES
E0.83		RÉP. MAINT. MATÉRIEL EXPÉ. AGRONOMIQUE		61550000			18615500	SERVICES
E0.84		RÉP. MAINT. MATÉRIEL EXPÉ. FORESTIÈRE		61550000			18615500	SERVICES
E0.85		RÉP. MAINT. RÉP. MAINT. MATÉRIEL EXPÉ. VITICOLE		61550000			18615500	SERVICES
E0.91		SCES REPRODUCT. ET GÉNÉTIQUE ANIMAUX LABO OU EXPÉ.		62888000			18628800	SERVICES
E0.92		SCES VÉTÉRINAIRES		62260000			18622600	SERVICES
E0.93		SCES PRODUCT. ET ENTRET. LIGNÉE ANIMAUX LABO OU EXPÉ.		62888000			18628800	SERVICES
E0.94		AUTRES SCES SPÉCIALISÉS ANIMAUX LABO OU EXPÉ.		62888000			18628800	SERVICES
E0.95		SCES SPÉCIALISÉS EXPÉ. VÉGÉTALE		62888000			18628800	SERVICES
E1.01		CONSOMMABLE POUR CULTURE CELLULAIRE		60670000			18606700	FOURNITURE
E1.02		CONSOMMABLE EN PLASTIQUE ET VERRE HORS CULT. CELLULAIRE		60670000			18606700	FOURNITURE
E1.03		CONSOMMABLE POUR FILTRAT ET DIALYSE		60670000			18606700	FOURNITURE
E1.04		AUTRES CONSOMMABLES DE LABO		60670000			18606700	FOURNITURE
E1.11		VERRERIE LABO, PLASTIQUE RÉUTILISABLE, MAT. CÉRAMIQUES...		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E1.12		PETITS ÉQUIPTS PAILLASSE ET ACCESSOIRES		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E1.13		PETITS ÉQUIPTS ET ACCES. PRÉP. ÉCHANTILLONS MICROSCOPIE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E1.14		CONSOMMABLES ET PETITS ÉQUIPTS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ		60670000			18606700	FOURNITURE
E1.21		RÉP. MAINT. PETITS MAT. ET PETITS ÉQUIPTS DE PAILLASSE		61550000			18615500	SERVICES
E2.01		GAZ PURS ET MÉLANGES POUR LE LABO		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.02		GAZ INDUSTRIELS POUR LE LABO CONDITIONNÉS EN BOUTEILLES		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.03		PRODUITS CRYOGÉNIQUES (LIQUIDES, SOLIDES) EN VRAC		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.11		SCES CONNEXES À L'UTILISATION GAZ (HORS LOC. BOUTEILLES)		62888000			18628800	SERVICES
E2.21		PRODUITS DE CHIMIE ORGANIQUE		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.22		PRODUITS DE CHIMIE MINÉRALE		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.23		PRODUITS ISOTOPIQUES RADIOACTIFS ET NON RADIOACTIFS		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.24		SOLVANTS (HORS SOLVANTS INDUSTRIELS)		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.25		PROD. CHROMATOGRAPHIE LIQUIDE ET ÉLECTROPHORÈSE SUR GEL		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.31		PROD., RÉACTIFS KITS MARQUAGE DÉTECT. BIOMOL.		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.32		MACROMOLÉCULES ET PRODUITS D'ORIGINE BIOLOGIQUE		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.33		ENZYMES		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.34		PROD., RÉACTIFS KITS BIOLOGIE MOLÉCULAIRE		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.35		BIOPUCES À ADN ET À PROTÉINES		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.36		PROD., RÉACTIFS KITS BIOCHIMIQUES		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.37		ANTICORPS ET RÉACTIFS D'IMMUNOLOGIE ET D'HÉMATOLOGIE		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.41		MILIEUX, PROD., RÉACTIFS ET KITS BIOLOGIE : CULT. CELLULAIRE		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.42		SÉRUMS ET SUBSTITUTS		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.43		CELLULES, VIRUS ET PETITS ORGANISMES		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.61		ANALYSES BIOLOGIQUES, CHIMIQUES, PHYSICO-CHIMIQUES		62888000			18628800	SERVICES
E2.62		SCES DANS LE DOMAINE DE LA BIOCHIMIE ET DE L'IMMUNOLOGIE		62888000			18628800	SERVICES
E2.63		SCES DANS LE DOMAINE DE LA BIOLOGIE CELLULAIRE		62888000			18628800	SERVICES
E2.64		SCES DE SÉQUENCAGE		62888000			18628800	SERVICES
E2.65		SCES DE GÉNOTYPAGE		62888000			18628800	SERVICES
E2.66		SCES D'IMAGERIE SCIENTIFIQUE		62888000			18628800	SERVICES
E2.C5		CONSOMMABLES CHROMATO LIQUIDE ET ELECTROPHORÈSE SUR GEL		60670000			18606700	FOURNITURE
E2.L1		LOCATION DE BOUTEILLE DE GAZ PURS ET MÉLANGES (GAZ SPÉCIAUX)		61350000			18613500	SERVICES
E2.L2		LOCATION DE BOUTEILLES DE GAZ INDUSTRIELS		61350000			18613500	SERVICES
E3.01		MACHINE ET EQUIPTS GÉNÉRATEUR CHALEUR POUR EXPÉ.		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E3.02		MAT. ACCESS. GÉNÉRATEUR RÉGULATEUR FROID HORS CRYOGÉNIE EXPÉ.		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E3.03		MAT. ACCESS. CRYOGÉNIE ET CRYOCONSERVATION		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E3.11		MAT. TRAITEMENT GAZ ET AIR, CLIMATISATION, SALLE BLANCHE		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E3.12		MAT. ET ACCESS. TRAITEMENT GAZ ET AUTRES LIQUIDES		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E3.13		ENCEINTE CONFINEMENT ET EQUIPT. PROTECTION À FILTRATION		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E3.21		MAT. POUR DÉSINFECTION, STÉRILISATION ET LAVAGE INSTRUMENTS		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E3.22		GROS EQUIPT. AGITATION, FRACTIONNEMENT ET BROYAGE - ACHAT		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E3.23		PLAN TRAVAIL RANGEMENT LABO ET GROS EQUIPT. SÉCURITÉ		60670000	21537001		18606700	FOURNITURE
E3.31		RÉP. MAINT. EQUIPT. MACHINES THERMIQUES LABO		61550000			18615500	SERVICES
E3.32		RÉP. MAINT. MAT. TRAITEMENT GAZ ET AIR, CLIM., SALLE BLANCHE		61550000			18615500	SERVICES
E3.33		RÉP. MAINT. SYSTÈMES TRAITEMENT EAU ET AUTRE LIQUIDE		61550000			18615500	SERVICES
E3.34		RÉP. MAINT. ENCEINTE CONFINEMENT EQUIPTS PROTECT. FILTRAT.		61550000			18615500	SERVICES
E3.35		RÉP. MAINT. MAT. STÉRILISATION DÉSINFECTION ET LAVAGE		61550000			18615500	SERVICES

E3.M2	RÉP MAINT GROS EQUIPTS AGITATION FRACTIONNEMENT BROYAGE	61550000		18615500	SERVICES
E3.M3	RÉP., MAINT. PLAN TRAVAIL RANGMT LABO ET GROS EQUIPTS SÉCU	61550000		18615500	SERVICES
E4.01	MAT. ET ACCESS. MICROSCOPIE PHOTONIQUE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.02	MAT. ET ACCESS. MICROSCOPIE À CHAMP PROCHE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.03	MAT. ET ACCESS. MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE ET IONIQUE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.11	SYST ET MAT. SPECTRO OPTIQUE APPAREILS MÉTROLOGIE OPTIQUE.	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.12	MAT. SPECTROMÉTRIE DE MASSE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.13	MAT. SPECTROMÉTRIE ÉLECTRONIC PHOTONIC ANALYSE SURFACE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.14	MAT. SPECTROMÉTRIE DE DIFFRACTION X ET FLUORESCENCE X	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.15	APPAREIL SPECTROMÉTRIE RMN / MÉTROLOGIE GRANDEUR MAGNÉTIQ	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.21	RÉP. MAINT. MAT. ACCESS. MICROSCOPIE PHOTONIQUE	61550000		18615500	SERVICES
E4.22	RÉP. MAINT. MAT. ET ACCESS. MICROSCOPIE À CHAMP PROCHE	61550000		18615500	SERVICES
E4.23	RÉP. MAINT. MAT. ACCESS. MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE ET IONIQUE	61550000		18615500	SERVICES
E4.24	RÉP. MAINT. EQUIPTS MÉTROLOGIE / SPECTROSCOPIE OPTIQUE	61550000		18615500	SERVICES
E4.25	RÉP. MAINT. APPAREILS SPECTROMÉTRIE DE MASSE	61550000		18615500	SERVICES
E4.26	RÉP. MAINT. APPAREILS ANALYSE DE SURFACE	61550000		18615500	SERVICES
E4.27	RÉP. MAINT. APPAREILS DIFFRACTION X ET FLUORESCENCE X	61550000		18615500	SERVICES
E4.28	RÉP. MAINT. APPAREILS MÉTROLOGIE GRANDEUR MAGNÉTIQUE (RMN,...)	61550000		18615500	SERVICES
E4.31	CENTRIFUGEUSES, ROTORS ET ACCESS.	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.32	APPAREILS ELECTROPHORESE CAPILLAIRE ET SUR GEL ET TRANSFERT...	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.33	CHROMATOGRAPHIE GAZEUSE ET LIQUIDE: INSTRUMENTS, ACCESS.	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.P3	PROD ET CONSOMMABLE CHROMATO LIQUIDE ET ELECTROPHORESE GEL	60670000			FOURNITURE
E4.41	RÉP. MAINT. APPAREILS CENTRIFUGATION, ULTRACENTRIFUGATION	61550000		18615500	SERVICES
E4.42	RÉP. MAINT. APPAREILS ELECTROPHORESE ET CHROMATOGRAPHIE	61550000		18615500	SERVICES
E4.51	ROBOT ET AUTOMATE PIPETAGE, PRÉP. TRAITEMENT ÉCHANTILLON	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.52	SYSTÈME AUTOMATISÉ SYNTHÈSE SÉQUENCAGE ANALYSE, ET ACCESS.	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.53	MATÉRIELS IMAGERIE ANALYSE TRAITEMENT D'IMAGE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.54	CYTOMÈTRES ET COMPTEURS / TRIEURS DE CELLULES	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.55	APPAREILS ET ACCESS. POUR LA PCR (AMPLIFICATION D'ADN)	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.56	APPAREILS DE TRANSFERT DE GÈNES	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.57	MAT POUR PRÉP. FILMS LIPIDIQUES ET MEMBRANNE ARTIFICIELLE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.58	MATÉRIELS DE BIOCHIMIE CLINIQUE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.59	MATÉRIELS D'ELECTROPHYSIOLOGIE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E4.61	RÉP MAINT ROBOT AUTOMATE PIPETAGE PRÉP TRAITEMT ÉCHANTILLON	61550000		18615500	SERVICES
E4.62	RÉP MAINT SYSTÈME AUTOMATISÉ BIOLOGIE/CHIMIE (SÉQUENCAGE)	61550000		18615500	SERVICES
E4.63	RÉP. MAINT. APPAREILS IMAGERIE ANALYSE TRAITEMENT D'IMAGE	61550000		18615500	SERVICES
E4.64	RÉP. MAINT. CYTOMÈTRES ET COMPTEURS / TRIEURS DE CELLULES	61550000		18615500	SERVICES
E4.65	RÉP ET MAINT. DES MATÉRIELS	61550000		18615500	SERVICES
E4.L1	LOGICIELS MICROSCOPIE PHOTONIQUE	65110000	20531101	18651100	FOURNITURE
E4.L2	LOGICIELS MICROSCOPIE À CHAMP PROCHE	65110000	20531101	18651100	FOURNITURE
E4.L3	LOGICIELS MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE ET IONIQUE	65110000	20531101	18651100	FOURNITURE
E4.S1	LOGICIEL SPECTROSCOPIE OPTIQUE ET DE MÉTROLOGIE OPTIQUE	65110000	20531101	18651100	FOURNITURE
E4.S2	LOGICIELS DE SPECTROMÉTRIE DE MASSE	65110000	20531101	18651100	FOURNITURE
E4.S3	LOGICIEL SPECTROMÉTRIE ÉLECTRONIC PHOTONIQUE ANALYSE SURFACE	65110000	20531101	18651100	FOURNITURE
E4.S4	LOGICIEL DE SPECTROMÉTRIE DE DIFFRACTION X ET FLUORESCENCE X	65110000	20531101	18651100	FOURNITURE
E4.S5	LOGICIELS SPECTROSCOPIE RMN/MÉTROLOGIE GRANDEURS MAGNÉTIQ	65110000	20531101	18651100	FOURNITURE
E4.T3	LOGICIELS POUR CHROMATOGRAPHIE GAZEUSE ET LIQUIDE	65110000	20531101	18651100	FOURNITURE
E4.U3	LOGICIELS D'IMAGERIE ANALYSE TRAITEMENT D'IMAGE	65110000	20531101	18651100	FOURNITURE
E5.01	SOURCES LUMINEUSES COHÉRENTES (LASERS) ET ACCESS	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E5.02	SOURCES LUMINEUSES INCOHÉRENTES	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E5.03	MATÉRIELS D'OPTIQUE PASSIFS	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E5.04	DÉTECTEURS ET AUTRES MATÉRIELS D'OPTOÉLECTRONIQUE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E5.05	MICROPOSITIONNEMENT ET AUTRES MATÉRIELS D'OPTOMÉCANIQUE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E5.11	RÉP. MAINT. DES SOURCES LUMINEUSES COHÉRENTES	61550000		18615500	SERVICES
E5.12	RÉP. MAINT. DES MATÉRIELS D'OPTIQUE	61550000		18615500	SERVICES
E5.13	RÉP. MAINT. DÉTECTEURS ET AUTRES MAT. D'OPTOÉLECTRONIQUE	61550000		18615500	SERVICES
E5.14	RÉP. MAINT. - MAT. MICROPOSITION ET AUTRE MAT. OPTOMÉCA	61550000		18615500	SERVICES
E5.21	SCES DE CONCEPTION, FABRICATION ET TEST D'OPTIQUE	62888000		18628880	SERVICES
E5.22	SCES DE TRAITEMENT DE SURFACE DE COMPOSANTS OPTIQUES	62888000		18628880	SERVICES
E5.23	SCES DE CONCEPTION, FAVRICATION ET TEST OPTO-MÉCANIQUE	62888000		18628880	SERVICES
E6.01	MAT. GÉNÉRAT* MESURE DE GRANDEUR ÉLECTRICS INSTRUM. GÉNÉRAL	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E6.02	MAT. GÉNÉRATION MESURE DE GRANDEUR ÉLECTRICS INSTRUM. SPÉ.	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E6.03	INSTRUMENTATION RF ET HYPERFRÉQUENCES	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E6.04	ÉNERGIE : MAT. D'ALIMENTATION	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E6.05	COMPATIBILITÉ ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE (CEM)	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E6.11	MACHINE ÉQUIPTS OUTILLAGE ÉLECTRONIQUE SCIENTIF ET PHYSIC	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E6.12	COMPOSANTS ET PRODUITS POUR L'ÉLECTRONIQUE SCIENTIFIQUE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E6.13	SOUS-ENSEMBLE POUR L'ÉLECTRONIQUE SCIENTIFIQUE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E6.21	RÉP., MAINT. RECONDITIONNEMENT MAT. ÉLECTRONIQUE SCIENTIF	61550000		18615500	SERVICES
E6.31	SCES DE RÉALISATION EN ÉLECTRONIQUE SCIENTIFIQUE	62888000		18628880	SERVICES
E6.32	SCE SPÉCIALISÉ RÉALISATION DE COMPOSANT ÉLECTRONIC SPÉCIFIC.	62888000		18628880	SERVICES
E6.33	SCES MESURES, TEST CERTIFICATION POUR ÉLECTRONIC SCIENTIFIC	62888000		18628880	SERVICES
E7.01	MATÉRIEL POUR LA RECHERCHE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.11	APPAREIL QUANTIF. ET CARACTÉRISAT* PHYSICO-CHIMIQUE SOLIDES	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.12	APPAREIL QUANTIF. ET CARACTÉRISAT* PHYSICO-CHIMIQUE LIQUIDE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.13	APPAREIL QUANTIF. ET CARACTÉRISAT* PHYSICO-CHIMIQUE GAZ	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.14	APPAREIL QUANTIF ET CARACTÉRISAT* PHYSICOCHIMIC ÉTAT PARTIC.	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.15	APPAREIL MÉTROLOGIE TRANSFERT ET COMPARAISON TEMPS-FRÉQUENCE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.16	APPAREILS MÉTROLOGIE DES TEMPÉRATURES MOYENNES ET ÉLEVÉES	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.17	INSTRUMENTATION DE MÉTROLOGIE ACOUSTIQUE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.21	MATÉRIELS DE GÉNÉRATION ET DE MESURE DE LA RADIOACTIVITÉ	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.22	MATÉRIELS POUR LA PRODUCTION ET L'ACCELERATION DE PARTICULE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.31	MAT. DE GÉNÉRATION, MESURE ET CONTRÔLE DU VIDE ET ULTRAVIDE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.32	ENCEINTES ET ACCESSOIRES POUR LE VIDE ET L'ULTRAVIDE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.33	MATÉRIELS POUR LE DÉPÔT SOUS VIDE ET ULTRA-VIDE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.34	APPAREILLAGE INSTRUMENTATION HAUTE ET TRÈS HAUTE PRESSION	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E7.41	RET. ET MAINT. INSTRUMENTATION MÉTROLOGIE PHYSIQUE GÉNÉRALE	61550000		18615500	SERVICES
E7.42	RÉP. MAINT. APPAREIL GÉNÉRATION MES. RADIOACTIV ACCEL PART.	61550000		18615500	SERVICES
E7.43	RÉP MAINT APPAREIL INSTRUM LIÉ TECHN. HAUTE/BASSE PRESSION	61550000		18615500	SERVICES
E7.51	SCES SPÉCIALISÉS DE MÉCANIQUE ET DE CHAUDRONNERIE	62888000		18628880	SERVICES
E7.52	SCES SPÉ TRAITMT SURFACE ET THERMIC PIÈCES CONSTRUCTION	62888000		18628880	SERVICES
E7.53	SCES SPÉ TRAITMT SURFACE PIÈCES EXPÉ. SPATIALE	62888000		18628880	SERVICES
E7.54	SCES D'ESSAIS ET ANALYSES PHYSIQUES	62888000		18628880	SERVICES
E8.01	MATÉRIELS SPÉCIFIQUES POUR LES MESURES GÉOPHYSIQUES	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E8.02	EQUIPT AIDE NAVIGATION (RADIONAV. RADIODÉTECT. ...)	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E8.03	SCES DE GÉOPHYSIQUE	62888000		18628880	SERVICES
E8.04	SCES DE MÉTÉOROLOGIE	62888000		18628880	SERVICES
E8.11	RÉP. MAINT. DES MAT. SPÉCIFIQUES AUX SCIENCES DE LA TERRE	61550000		18615500	SERVICES
E8.21	APPAREILLAGE DE SIMULATION POUR APPLICATIONS SPATIALES	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E8.22	MATÉRIELS SPÉCIFIQUES D'ASTRONOMIE, ASTROPHYSIQUE	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E8.23	MATÉRIEL ET COMPOSANTS POUR APPLICATIONS SPATIALES	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E8.24	MATÉRIELS EMBARQUÉS, SATELLITES POUR APPLICATIONS SPATIALES	60670000	21537001	18606700	FOURNITURE
E8.31	RÉP. MAINT. MATÉRIELS POUR APPLICATIONS SPATIALES	61550000		18615500	SERVICES
E8.L1	LOGICIELS D'ÉTUDE GÉOPHYSIQUES (SYSMOLOGIE...)	65110000	20531101	18651100	FOURNITURE
E9.01	MATÉRIELS D'ESSAIS DE CHOCS ET ACCESS.	60680000	21537001	18606700	FOURNITURE
F0.01	COMPOSANTS, PÉIPHÉRIQUES ET ACCESS POUR ORDINATEURS	60680000	21877001		FOURNITURE
F0.02	COMPOSANTS POUR LE STOCKAGE	60680000	21877001		FOURNITURE
F0.03	CONSOMMABLES POUR L'INFORMATIQUE	60680000	21877001		FOURNITURE
F0.04	CAPTEURS POUR LA RÉALITÉ VIRTUELLE	60680000	21877001		FOURNITURE

F0.05		CAPTEURS POUR LA ROBOTIQUE		60680000	21877001		FOURNITURE
F0.06		ACTIONNEURS		60680000	21877001		FOURNITURE
F0.07		MAINT. POUR PÉRIPH. ET PIÈCE DÉTACHÉE POUR L'INFORMATIQUE		61560000	21877001		SERVICES
F0.11		MICRO-ORDINATEUR, STATION TRAVAIL,			21877001		FOURNITURE
F0.12		APPAREIL MOBILE : ORDINATEUR PORTABLE, PDA, TABLETTES,....	60680000		21877001		FOURNITURE
F0.13		POSTE ACQUISITION DONNÉES ET STATION TRAVAIL USAGE SCIENTIF.			21877001		FOURNITURE
F0.14		EQUIPTS DE VISIO-CONFÉRENCE	60680000		21887001		FOURNITURE
F0.15		MAINT. MICRO-ORDINATEUR, STATION TRAVAIL, APPAREIL MOBILE	61560000				SERVICES
F0.21		SERVEURS			21877001		FOURNITURE
F0.22		SYSTÈMES POUR LE STOCKAGE SAUVEGARDE DONNÉE : DAS, NAS, SAN			21877001		FOURNITURE
F0.23		SERVEURS POUR CALCUL OU EXPLOITATION DE DONNÉE SCIENTIFIQUE			21877001		FOURNITURE
F0.24		SERVEURS HAUTE PERFORMANCE, SUPER CALCULATEURS			21877001		FOURNITURE
F0.25		MAIN. DES SERVEURS	61560000				SERVICES
F0.26		MAIN. DES SYSTÈMES DE STOCKAGE ET DE SAUVEGARDE	61560000				SERVICES
F0.31		SCHEMA DIRECTEUR ET AUDIT	62888000				SERVICES
F0.32		ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE	62888000				SERVICES
F0.33		ASSISTANCE MAÎTRISE D'ŒUVRE	62888000				SERVICES
F0.34		TRAITEMENTS INFORMATIQUES	62888000				SERVICES
F0.35		INFOGÉRANCE DE SYSTÈME D'INFORMATION	62888000				SERVICES
F0.36		DEV APPLIC SYST INFO : BASE DONNÉE SITE INTERNET LOGICIEL....	62888000		23252001		SERVICES
F0.37		DEV APPLIC USAGE SCIENTIFIC : BASE DONNÉE, LOGICIEL	62888000		23252001		SERVICES
F0.38		MAINTENANCE LOGICIELLE	61560000				SERVICES
F0.41		ACHAT DROITS UTILISATION PROGICIELS DE CONCEPTION ASSISTÉE	65110000		20531101		FOURNITURE
F0.42		ACHAT DROITS UTILISATION PROGICIELS SYSTÈMES ET RÉSEAUX	65110000		20531101		FOURNITURE
F0.43		ACHAT DROITS UTILISATION PROGICIELS POUR LE DÉV.	65110000		20531101		FOURNITURE
F0.44		ACHAT DROITS UTILISATION PROGICIELS SCIENTIFIQUES	65110000		20531101		FOURNITURE
F0.45		ACHAT DROITS UTILISATION DES AUTRES PROGICIELS	65110000		20531101		FOURNITURE
F0.51		PETITS ÉQUIPTS DE RÉSEAUX INFORMATIQUES	60680000		21877001		FOURNITURE
F0.52		EQUIPTS RÉSEAUX INFORMATIQUES	60680000		21877001		FOURNITURE
F0.53		EQUIPTS DE TRANSMISSION DE DONNÉES SANS FIL	60680000		21877001		FOURNITURE
F0.54		ANALYSEURS	60680000		21877001		FOURNITURE
F0.55		CONCEPTION, RÉALISATION DE RÉSEAUX INFORMATIQUES	62888000		23130001		SERVICES
F0.56		PRESTATIONS D'EXPLOITATION DE RÉSEAUX	62888000				SERVICES
F0.57		MAIN. DES RÉSEAUX INFORMATIQUES : EQUIPT ET INFRASTRUCTURE	61560000				SERVICES
F0.61		SYSTÈMES DE SORTIE POUR LA RÉALITÉ VIRTUELLE	60680000		21877001		FOURNITURE
F0.62		CALCULATEURS EMBARQUÉS	60680000		21877001		FOURNITURE
F0.63		ROBOTS PROTOTYPE	60680000		21877001		FOURNITURE
F0.64		AUTRES SYSTÈMES DE PILOTAGE	60680000		21877001		FOURNITURE
F0.65		MAINTENANCE DES SYSTÈMES SPÉCIALISÉS	61560000				SERVICES
P0-01		FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT			20300001		NA
P0-02		AUTRE CONCESSIONS* DT SIMILAIRE BREVET LICENCE PROCÉDÉ DT VALEUR	65110000		20580001		FOURNITURE
P0-03		AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORÉES			20800001		NA
P0-04		AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORÉES EN COURS			23720001		NA
P1-01		ACHAT DE TERRAIN			21117001		NA
P1-04		COLLECTIONS			21617001		FOURNITURE
P1-05		IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS - TERRAINS			23120001		NA
P2-01		AVANCES VERSÉES SUR IMMOBILISATIONS INCORPORÉES			23710001		NA
P2-03		AVANCES VERSÉES SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES			23813001		NA
P3-01		CHAUFFAGE SUR RÉSEAU	60614000				FOURNITURE
P3-03		PERSONNEL DÉTACHÉ OU PRÊTÉ À L'ÉTABLISSEMENT	62140000				SERVICES
P3-04		PERSONNEL INTÉRIEURE	62110000				SERVICES
P3-05		FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	62550000				SERVICES
P3-06		CONCOURS DIVERS, COTISATIONS	62810000				SERVICES
P4-02		VERSEMENTS DE TRANSPORT - PERSONNEL PERMANENT	63310000				NA
P4-03		VERSEMENTS DE TRANSPORT - RÉMUNÉRATIONS DIVERSES	63310000				NA
P4-04		COTISATIONS FNAL - PERSONNEL PERMANENT	63320000				NA
P4-05		COTISATIONS FNAL - RÉMUNÉRATIONS DIVERSES	63320000				NA
P4-06		AUTRES IMPÔTS ET TAXES	63380000				NA
P4-07		TAXE FONCIÈRE	63512000				NA
P4-08		IMPÔT DIRECT AUTRES IMPÔTS LOCAUX	63513000				NA
P4-10		IMPÔT DIRECT TAXE SUR LE CHIFFRE AFFAIRE NON RÉCUPÉRABLE	63520000				NA
P4-11		IMPÔTS INDIRECTS	63530000				NA
P4-12		DROITS DE MUTATION	63541000				NA
P4-14		TAXE DIFFÉRENTIELLE SUR LES VÉHICULES À MOTEUR	63542000				NA
P4-15		AUTRES DROITS ET TAXES	63580000				NA
P5-01		AUTRES CHARGES DE PERSONNEL REDEVANCES À L'OMI	67880000				NA
P5-02		AVANTAGES FAMILIAUX RÉMUNÉRATION DIVERSES	64811000				NA
P5-03		INDEMNITÉ PRÉAVIS ET LICENCIEMENT - RÉMUNÉRATION	64146000				NA
P5-04		ALLOUÉ POUR Perte d'EMPLOI - RÉMUNÉRATIONS DIVERSES	64146000				NA
P5-05		AUTRES RÉMUNÉRATION DIVERSES	64112000				NA
P5-06		ŒUVRE SOCIALES AIDES EXCEPTIONNELLES	64740000				NA
P5-07		DÉPENSES SOCIALES DIVERSES	64740000				NA
P6-01		REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, MARQUES ET PROCÉDÉS	65110000				NA
P6-02		DROITS D'AUTEUR ET DE REPRO.	65160000				NA
P6-04		PARTICIPATIONS FINANCIÈRES AU BUDGET DES ORGANISMES	65750000				NA
P6-05		PARTICIPATION À DES PROGRAMMES DE RECHERCHE	65750000				NA
P6-06		SOUTIEN AUX RÉUNIONS ET AUX COLLOQUES	65750000				NA
P6-07		SUBVENTIONS POUR FRAIS DE RECHERCHE SUR LE TERRAIN	65780000				NA
P6-08		GRATIFICATIONS À DES ÉTUDIANTS STAGIAIRES	65720000				NA
P6-09		INDEMNISATION DES PERSONNES SE PRÊTANT À UNE EXPÉRIENCE	65780000				NA
P6-10		AUTRES SUBVENTIONS	65760000				NA
P6-13		BREVET INVENTION LICENCES ROYALTIES VERSÉES AU COCONCÉDANT	65180000				NA
P6-14		BREV. INV ET LICENCE FRAIS DIRECT SUPPORTÉ AU TITRE INV.	62260000				SERVICES
P6-15		MANDATS DE GESTION	62260000		23130001		SERVICES
P6-17		AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65880000				NA
P7-01		PÉNALITÉS SUR MARCHÉS ET DESDITS PAYÉS SUR ACHAT ET VENTES	67110000				NA
P7-02		PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES OU PÉNALES	67120000				NA
P7-03		AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	67188000				NA
P9-03		SUBV. ACCORDÉES	65775000				NA
P9-04		CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR ANNULAT* OR EX. ANTÉRIEURS	65830000				NA

DEMANDE DE QUALIFICATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE

Origine de la demande :..... Désignation du service : ..... Composante/Unité de recherche :..... Dossier suivi par : ..... e-mail : .....  Date de la demande :.....	<b>Cadre réservé à la DAG</b> <b>N° d'unité fonctionnelle :.....</b>
--	---

Objet de l'achat :

Motif de la demande de détachement de l'achat des achats réguliers :

Montant estimé (en € HT) du ou des marchés :

[Code\(s\) famille\(s\) du référentiel Inter EPST :](#)

Intitulé du centre de financement (selon codification SIFAC) :

Signature du responsable du projet :

-----  
*Formulaire à renvoyer à la Direction des affaires générales/Direction déléguée à la commande publique [diane.piclet@univ-amu.fr](mailto:diane.piclet@univ-amu.fr)*

Aix-Marseille Université  
**annexe 3 - Synthèse des seuils et procédures** -  
 marchés de services de l'article 30 du CMP

montants des marchés (ou accords-cadres) *	publicité	procédure	assistance juridique	avis d'une commission pour le choix du titulaire	établissement d'un formulaire d'accompagnement du choix
1 à 14 999 € HT	pas d'obligation, respect des principes de la commande publique	pas de formalisme	antennes du SMP de campus ou SMP visa facultatif	facultative	annexe 4
15 000 à 199 999 € HT	adaptée au montant et à la nature de l'achat - site web du BOAMP ou BOAMP très recommandés	procédure adaptée	antennes du SMP de campus ou SMP visa obligatoire	recommandé	annexe 4
à compter de 200 000 € HT	adaptée au montant et à la nature de l'achat - BOAMP très recommandé - avis d'attribution au JOUE obligatoire	procédure adaptée	prise en charge de la procédure par le le SMP	obligatoire	annexe 4

\* il est rappelé que le montant des achats se calcule par référence à l'évaluation annuelle par niveau d'appréciation du seuil (Université ou laboratoire) par famille 4 caractères du référentiel achats interEPST en vigueur dans l'université ou par unité fonctionnelle dûment validée par le président,

**ANNEXE 4 – Université d'Aix Marseille -  
FORMULAIRE D'ACCOMPAGNEMENT DU CHOIX D'UNE OFFRE ECONOMIQUEMENT  
AVANTAGEUSE**

**MAPA (marché ou accord cadre) passé sous le régime de du Code des marchés publics  
En fournitures et services y compris services de l'article 30.**

Nom du service acheteur :.....  
Nom du responsable de l'achat : .....  
Identification du représentant du pouvoir adjudicateur : .....  
Fournisseur : .....  
Date : .....  
Objet de la mise en concurrence :  
.....

Montant en € HT:.....  
Montant des achats estimés sur le code famille : code (selon référentiel InterEPST) \_ \_ \_ \_  
➤ pour l'année en cours au niveau d'appréciation du seuil (NAS) :  
.....  
➤ ou sur l'unité fonctionnelle : (dans ce cas préciser le n° d'UF attribué par le SMP) :  
.....

**INDICATIONS :**

- Lorsqu'une mise en concurrence est effectuée, compléter les parties A et B1. (Dans le cas où un seul devis est obtenu, compléter uniquement les parties A et C).
  - Pour les achats sans mise en concurrence, compléter uniquement les parties B2 puis C.
- Pour plus de renseignements, contacter le responsable de l'antenne des marchés publics sur le campus ou le service des marchés publics

**PARTIE A : MISE EN CONCURRENCE**

**Mise en oeuvre d'une publicité adaptée (cocher une ou plusieurs case(s)) :**

- Demande de devis ciblée vers des fournisseurs connus (utiliser **seulement** dans le cas d'achats dont le montant total NAS1 est = ou < à 15 000 € HT non couverts par un marché à bons de commande
- Autre publication par ex : BOAMP web :
- BOAMP papier ou Journal d'annonces légales (réf.) (obligatoire si = ou > à 90 000 € HT) :
- Publication dans un journal spécialisé (réf.) :

▶ **Réception des offres. Indiquer ci-dessous les prix proposés\* :**

Fournisseur A.....	Prix .....
Fournisseur B.....	Prix.....
Fournisseur C.....	Prix .....

**\*En cas de négociation des offres, indiquer les prix négociés.**

**PARTIES B1 et B2 : JUSTIFICATION DU CHOIX DU FOURNISSEUR**

**B1**

**J'ai fait une mise en concurrence et j'ai choisi le fournisseur pour les motifs suivants (cocher le ou les critères qui ont été déterminants dans le choix de l'offre).**

Caractéristiques techniques les mieux adaptées à mon besoin (précision, fiabilité, pureté / composition du produit, etc.)

Précisez :.....

Qualité de services du fournisseur retenu (service après-vente, disponibilité des pièces détachées, etc.).

Précisez :.....

Prix total ou coût global d'acquisition (prix + coût en formation, coût d'utilisation, SAV, etc.)

Précisez :.....

Délais de livraison :

Autre(s) :

**B2**

Je n'ai pas fait de mise en concurrence pour le motif suivant :

**Fournisseur unique** (matériel non substituable vendu par un fournisseur unique ou commande complémentaire). Expliquer (brevet, fournisseur exclusif, compatibilité technique avec l'existant, achat de maintenance, autres motifs.....) :.....

**PARTIE C : APPRECIATION DU PRIX (dans le cas d'un seul devis)**

**Cocher une ou plusieurs des affirmations ci-dessous afin de justifier que le prix obtenu est juste et raisonnable :**

- J'ai négocié l'offre du fournisseur
- Le prix du devis inclut une remise sur le prix public du fournisseur, indiquant une économie certaine
- Le prix du devis est comparable au prix obtenu par le passé pour un article similaire
- Le fournisseur garantit que les prix proposés sont les mêmes que ceux proposés à leur meilleur client
- Le prix obtenu est celui indiqué dans un catalogue ou sur une liste de prix standard
- Autre (ex : étude de coût de fonctionnement, etc.) :

**NOM et SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL DU POUVOIR ADJUDICATEUR  
(par délégation du président de l'université) :**

## Délégation de signature des procédures marchés FOURNITURES ET SERVICES CMP AMU

	Procédures adaptées « à 130 000 € HT		Marchés formalisés Appels d'offres marchés négociés, dialogue compétitif, concours.
<b>Actes de Préparation</b>			
Décision qualification unité fonctionnelle	Président		Président
Courriers relatifs à la conduite de la procédure, dont négociation	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	DGS
<b>Actes principaux</b>			
Signature des marchés et Accords Cadres (AC)	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	Président
Signature des Marchés subséquents (MS)	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	Président
Décision affermissement TC	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	Président
Signature des avenants	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	Président
Résiliation	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	Président
<b>Actes d'exécution</b>			
Signature des actes spéciaux de sous traitance	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	Président
PV réception	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	Président
Mise en demeure	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	Président
<b>Actes de Notification</b>			
Notification des marchés, AC et MS	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	DGS
Délivrance OS	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	DGS
Notification affermissement TC	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	DGS
Notification des avenants	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	DGS
Notification des actes spéciaux de sous-traitance	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	DGS
Notification de PV réception	Directeur de composante*	DAG si procédure concerne plusieurs composantes	DGS

\*Directeur de composante et de service commun : Si le marché concerne une seule composante ou un service commun pour un marché propre : ex Délégation proposée au Doyen de la Faculté d'Odontologie pour du matériel d'odontologie, ou au directeur du système d'information pour un marché propre informatique

## UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE

### COMPOSITION DE LA COMMISSION DES MARCHES POLITIQUE D'ACHAT

Il est décidé que le choix des titulaires de marchés et accords-cadres de fournitures, services et travaux passés selon les procédures adaptées supérieures à 90 000 € HT et formalisées du **code des marchés publics et de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005** relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics font l'objet d'un avis préalable de la commission des marchés établie dans le cadre de la politique d'achat de l'université afin d'assurer la transparence et la sécurité des procédures.

Cette commission comprend les membres suivants :

- Président de la commission : le président de l'Université d'Aix-Marseille, représentant légal du pouvoir adjudicateur ou son représentant en la personne d'un vice-président d'un des trois conseils, d'un directeur d'UFR, d'école, d'institut, ou de service commun
- Le Directeur général des Services, ou son représentant
- Le directeur des affaires financières ou son représentant
- L'agent comptable de l'université ou son représentant
- La ou les personnalité (s) intervenant en tant qu'expert (s) et dont la présence dans la commission est jugée nécessaire par le président de l'université. Ces personnalités sont désignées par le président de l'université en raison de leur compétence dans la matière qui a fait l'objet du marché.

Sont considérés comme experts le ou les responsables de l'achat, un responsable administratif de composante, le directeur du laboratoire concerné, le cas échéant l'assistant à la maîtrise d'ouvrage, l'expert juridique, le responsable du service achat ou son représentant, autre...

Le secrétariat est assuré par un ou plusieurs agents du service des marchés publics.

Cette commission fonctionne sans délai minimal de convocation ni condition de quorum.

Les membres seront convoqués par écrit.

Un procès-verbal de commission sera rédigé en séance et signé par tous les membres présents.

Direction des affaires générales  
Direction déléguée à la commande publique

### ***Présentation des Conditions Générales d'Achat (C.G.A.)***

Les « conditions générales d'achat de l'Université » sont des clauses qui s'appliquent aux « petits achats » ponctuels, réalisés par bons de commande et qui ne nécessitent donc pas la constitution d'un cahier des clauses particulières valant acte d'engagement.

Ces clauses, destinées aux fournisseurs, permettent une exécution de l'achat conforme au droit de la commande publique en termes notamment de modalités de règlement (délai de paiement et versement des intérêts moratoires) d'application de pénalités en cas de retard de livraison, etc...

Ces clauses prévalent sur les conditions générales de vente des fournisseurs qui peuvent être abusives.

Modalités de mise en œuvre :

Les CGA seront mises en ligne sur le site web de l'Université dans l'espace fournisseur. Elles pourront également être accessibles sur le site PUMA et seront annoncées sur les bons de commandes SIFAC selon la mention suivante :

« Si le présent bon de commande fait état d'un achat ponctuel et n'est pas émis en application d'un cahier des charges valant engagement ou d'un CCAP, le fournisseur est informé que les conditions générales d'achats de l'université lui sont annexées et prévalent sur ses conditions générales de vente.

Ces conditions générales d'achat sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.univmed.fr/>».

*NB : Les conditions générales d'achat ont été élaborées par le Groupe Achat Recherche en juin 2009 afin d'harmoniser les procédures d'achats entre les EPST et les EPSCP.  
Elles sont applicables aux achats effectués au titre du Code des marchés publics et au titre de l'ordonnance recherche.*

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

### Article 1 – Champ d'application des présentes conditions

Les présentes conditions générales d'achat ont pour objet de définir le cadre des relations contractuelles entre l'établissement et ses cocontractants pour tous les marchés publics de fournitures et de services passés en application du Code des marchés publics (CMP) et pour tous les marchés passés en application de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

Au sens des présentes conditions générales d'achat, « le titulaire » désigne le cocontractant de l'établissement.

Lorsqu'il est passé selon une procédure adaptée au sens de l'article 28 du CMP ou selon des modalités librement définies au sens de l'article 10 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 susmentionnée, le marché peut prendre la forme d'un simple bon de commande établi par l'établissement.

Sauf dérogation expressément exprimée dans le bon de commande ou ses annexes ou dans les présentes conditions générales, les stipulations du Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de fournitures courantes et services dans sa version annexée à l'arrêté du 19 janvier 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (ci-après désigné « CCAG FCS »), sont applicables au marché.

A titre indicatif, le CCAG FCS peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020407115&fastPos=2&fastReqId=1887451667&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

En aucun cas les dispositions figurant dans les documents complétés par le titulaire, notamment ses conditions générales de vente, ne prévalent sur les présentes conditions générales d'achat.

Lorsqu'un contrat préparé par l'établissement a été rédigé spécialement pour le marché, ses clauses prévalent sur les présentes conditions, qui ne font alors que les compléter.

### Article 2 – Notification

Par dérogation à l'article 4.2 du CCAG FCS, lorsque le marché prend la forme d'un simple bon de commande, sa notification consiste à adresser au titulaire une copie du bon de commande et de ses annexes. Dans ce cas, la personne physique habilitée à représenter l'établissement pour les besoins de l'exécution du marché au sens de l'article 3.3 du CCAG FCS est la personne qui a signé le bon de commande. Néanmoins, le titulaire est invité à s'adresser prioritairement à la personne à contacter dont les coordonnées figurent sur le bon de commande.

### Article 3 – Objet, contenu, spécifications techniques

L'objet du marché, son contenu et ses spécifications techniques sont mentionnés dans le bon de commande émis par l'établissement ou ses annexes.

Pour les marchés de fournitures, le titulaire est soumis à une obligation de résultat portant sur l'exécution des prestations conformément à ses engagements contractuels.

### Article 4 – Documentation technique

Le titulaire s'engage à fournir à la livraison toute documentation (à jour) permettant d'assurer la maintenance et le fonctionnement correct du matériel. Celle-ci est rédigée en langue française, elle est fournie sans supplément de prix.

### Article 5 – Lieu et délai d'exécution

Le lieu et le délai d'exécution des prestations figurent sur le bon de commande ou, à défaut, sur les documents qui lui sont annexés.

Le point de départ du délai d'exécution des prestations est la réception de la commande par le titulaire.

Dans le cadre des stipulations de l'article 13.3.3 du CCAG FCS, lorsque le titulaire demande une prolongation du délai d'exécution des prestations, si l'établissement ne notifie pas sa décision dans un délai de 15 jours à compter la date de réception de la demande du titulaire, il est réputé avoir rejeté la demande de prolongation, sauf dans les cas prévus aux deuxième et troisième alinéas de l'article 13.3.3 du CCAG FCS.

### Article 6 – Pénalités

Par dérogation aux stipulations de l'article 14.1 du CCAG FCS, en cas de non-respect des délais, le titulaire encourt une pénalité calculée selon la formule suivante :  $P = (V \times R) / 100$ , dans laquelle :

P = le montant de la pénalité ;

V = la valeur des prestations sur laquelle est calculée la pénalité, cette valeur étant égale au montant hors TVA de la partie des prestations en retard, ou de l'ensemble des prestations si le retard d'exécution d'une partie rend l'ensemble inutilisable ;

R = le nombre de jours calendaires de retard.

En tout état de cause, P ne peut dépasser V.

### Article 7 - Vérification des livraisons

Par dérogation à l'article 23.1 du CCAG FCS, les opérations de vérification simples s'effectuent dans un délai maximum de deux jours ouvrés à compter de la date de livraison des fournitures ou de l'exécution des services.

Par dérogation à l'article 22.3 du CCAG FCS, l'établissement n'avise pas automatiquement le titulaire des jours et heures fixés pour les vérifications. Néanmoins, le titulaire peut prendre contact avec l'établissement pour connaître les jours et heures fixés pour les vérifications afin d'y assister ou de s'y faire représenter.

### Article 8 - Garantie

Par dérogation à l'article 28 du CCAG FCS, le point de départ de la garantie est la date d'admission des prestations.

### Article 9 – Modalités de règlement

Le délai global de paiement est de 30 jours pour les marchés passés en application du CMP et de 45 jours pour les marchés passés en application de l'ordonnance n°2005-649.

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit et sans autre formalité pour le titulaire du marché ou le sous-traitant, le bénéfice d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai, selon les modalités d'application prévues par le décret n° 2002-232 du 21 février 2002 relatif à la mise en œuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics, modifié.

Les factures, accompagnées d'un RIB ou RIP, doivent respecter les dispositions des articles 289 et 289 bis du Code Général des Impôts (CGI) et comporter, outre les mentions exigées par l'article 242 nonies A de l'annexe 2 du CGI, les références de la commande, du marché et du lot correspondant, le cas échéant

### Article 10 – Litiges

En cas de litige, la loi française est seule applicable.

Les litiges éventuels sont portés devant le tribunal administratif dans le ressort duquel le bon de commande est émis.

## L'ACHAT PUBLIC DURABLE

*« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. <sup>1</sup> »*

L'article 5 du Code des Marchés Publics (CMP) ainsi que l'article 4 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 (pris en application de l'Ordonnance recherche) relatifs à la définition des besoins imposent au pouvoir adjudicateur de tenir compte de préoccupations de développement durable.

Cependant, quelle que soit la manière dont l'acheteur public intègre ces préoccupations, les modalités ne doivent pas avoir d'effets discriminatoires à l'égard des candidats potentiels et doivent respecter les principes de transparence des procédures, d'égalité de traitement des candidats et de libre accès à la commande publique.

### Les préoccupations environnementales

Les préoccupations environnementales peuvent être intégrées dans le processus d'achat à différentes étapes :

— **au moment de la définition et de l'expression des besoins**, les spécifications techniques du projet d'achat permettent de définir dans les documents de la consultation des exigences en matière environnementale. Le pouvoir adjudicateur pourra se référer aux écolabels attribués par des organismes indépendants. Les écolabels sont des déclarations de conformité des prestations labellisées à des critères préétablis d'usage et de qualité écologique, qui tiennent compte du cycle de vie et des impacts environnementaux des produits et qui sont établis par les pouvoirs publics en concertation avec les parties intéressées, tels que les distributeurs et industriels, les associations de consommateurs et de protection de l'environnement.

— **au moment de la présentation des candidatures**, les acheteurs publics peuvent examiner le savoir-faire des candidats, en matière de protection de l'environnement au travers de l'appréciation de leurs capacités techniques.

— **au moment de la présentation des offres**, les acheteurs publics peuvent prendre en compte un ou plusieurs critères environnementaux, alors même qu'il ne s'agit pas de critères purement économiques. Ce critère devra toujours être lié à l'objet du marché, expressément mentionné dans l'avis de publicité ou les documents de la consultation, et respecter les principes énoncés ci-dessus. Comme pour les autres critères, ce critère ne devra pas être formulé de manière à donner un pouvoir discrétionnaire à l'acheteur public, lors du choix de la meilleure offre.

La possibilité de laisser les soumissionnaires présenter des variantes (c'est à dire une offre équivalente et alternative modifiant certaines caractéristiques techniques décrites dans le cahier des charges) peut être un moyen efficace d'intégrer la protection de l'environnement au stade des spécifications techniques, sans que le pouvoir adjudicateur ait nécessairement à spécifier de manière précise ses exigences en la matière.

— **concernant l'exécution du marché**, Les acheteurs publics peuvent imposer dans le cahier des charges des conditions d'exécution environnementales. Ces conditions ne doivent pas avoir d'effet discriminatoire. A titre d'exemple de conditions d'exécution envisageables, on citera : livraison/emballage en vrac plutôt qu'en petit conditionnement, récupération ou réutilisation des emballages, livraisons des marchandises dans des conteneurs réutilisables, collecte et recyclage des déchets produits, produits bio, solutions informatiques de bureau labellisées Energy Star ou équivalent, papier recyclé, maîtrise de la consommation d'énergie, etc...

Ces outils permettent aux acheteurs publics de fixer eux-mêmes le niveau d'exigence environnementale qu'ils souhaitent voir atteint dans l'exécution de leurs marchés.

<sup>1</sup> Source : Définition proposée en 1987 dans le rapport Brundtland « Notre avenir à tous » de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations – Unies.

Ce rapport porte le nom de la présidente de la commission, la norvégienne Gro Harlem Brundtland.

Ils couvrent l'ensemble du champ de l'achat public sans restriction de montant ou d'objet. Une démarche d'achat respectueuse des aspects environnementaux du développement durable peut être obligatoire.

La réglementation impose également de prendre en compte les « éco-contributions » : on citera par exemple l'éco-contribution sur les DEEE (recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques) ou sur les imprimés (contribution à la collecte, à la valorisation et à l'élimination des déchets d'imprimés papiers), etc....

### **Les préoccupations sociales**

En matière sociale, les actions peuvent porter sur l'insertion de clauses d'exécution de marchés visant à favoriser l'insertion professionnelle de publics en difficultés (personnes handicapées et promotion de l'emploi social).

Le droit de la commande publique permet également aux acheteurs publics de réserver certains marchés ou certains lots d'un même marché à des entreprises adaptées ou à des établissements et services d'aide par le travail. Dans ce cas, l'exécution de ces marchés ou de ces lots doit être effectuée majoritairement par des personnes handicapées.

### **Les préoccupations économiques**

Le volet économique prend en compte la production des biens et des services, les activités de communication et de distribution de même que les marchés de consommation. Il se mesure souvent en termes de croissance et de performance.

On peut dire que ce volet vise des objectifs de croissance et d'efficacité économique.

---

### **En pratique**

L'Université d'Aix-Marseille doit développer une démarche éco-responsable associant tous les acteurs et acheteurs publics.

Pour ce faire, les missions du Service des achats, créé au sein de la Direction déléguée à la commande publique, seront guidées par un souci de sensibilisation, d'amélioration des pratiques et de mise à disposition d'outils de modernisation et d'évaluation à l'attention des acheteurs, des fournisseurs et des divers partenaires.

Cette politique sera menée en partenariat avec la [Direction du Développement Durable](#) de l'Université d'Aix-Marseille.